N° 139

L'Écho du Tescou

COMMUNE DE SALVAGNAC

Bulletin municipal d'information | Juillet 2020

Un conseil municipal d'installation dans des conditions bien particulières.

Sommaire

Le mot du maire....p 2
Comptes rendu des Conseils municipalux....p 3

Vie publique, sociale et économique
Bilan de la "lettre électronique"..p 16
Salvagnac et son dynamisme....p 17
Permis de conduire - remises à niveau....p 18
Nouveaux artisans....p 18
Association des commerçants....p 19
La Poste....p 19
Masques lavables....p 19
Aurelyss fleuriste....p 19
Le vélo électrique....p 20
Le café Au Bord du Monde....p 21

Enfance
À la decouverte de Salvagnac....p 22

Culture
La Scène Nationale d'Albi....p 23
La bibliothèque....p 24
L'Église Notre Dame....p 25

Dossier
Vacances tourisme à Salvagnac et alentours....p 27

Vie associative
Le Forum des Associations....p 33
Lumen&Co....p 33
Le Galetas....p 34
Vox Musica....p 34
Karavane....p 35
RTFC....p 35
Les Restos du Cœur....p 35
Les Jardins Partagés....p 36
O.P.I....p 37
Le Souvenir Français....p 37
Les Festivités annulées....p 37
Les amis de la Bouyssee....p 38
l'EHPAD Petite Plaisance....p 38
Association AMIS....p 39

Vie pratique
Agenda des manifestations....p 40
État Civil et infos utiles....p 41

4° de couverture : Lotissement du Parc

L'Echo du Tescou n° 139
Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac - Parution trimestielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication
Bernard Miramond

Les membres du comité
Régine Added, Frédérique Massat, Mireille brunwasser, Bernard Villaret, Sonia Aubertin, Evelyne Grousset

Avec la participation de
Christelle Torrente, secrétaire de mairie

Merci aux contributeurs particuliers de ce numéro

Mise en page
Tim Bastian

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 15 mars dernier, les élections municipales ont permis la désignation d'une nouvelle équipe qui va devoir gérer notre collectivité pour les 6 ans à venir.
Merci à celles et à ceux qui nous ont apporté leur confiance.
L'ensemble de l'équipe est déjà au travail, j'ai pu mesurer l'envie de chacune et chacun d'eux d'œuvrer pour l'avenir et l'attractivité de notre commune.
Ce scrutin s'est déroulé dans un climat particulier, mêlé d'incertitudes et d'inquiétudes pour notre quotidien et l'avenir de notre société du fait de la pandémie de COVID 19.
Deux jours après les élections, le 17 mars, débutait la période de confinement imposée par l'Etat pour empêcher la propagation du virus. Même si elle était moins rude dans nos campagnes, elle fut douloureuse pour beaucoup, loin de nos proches ou de nos amis. L'Homme est avant tout un être social, tâchons de ne pas l'oublier demain.
Le déconfinement progressif, début mai, a été facilité par le talent de nos couturières locales leur travail formidable nous a permis de distribuer gratuitement deux masques par personne pour que chacun puisse reprendre un semblant de vie sociale.
Un grand merci à elles ainsi qu'à nos infirmières, aides ménagères et personnel scolaire. Les élus et le personnel municipal ont pris leur part pour essayer de vaincre l'isolement en prenant des nouvelles ou en livrant courses et médicaments.
La lettre électronique a servi de trait d'union pour relayer les informations locales au cœur des familles. Bravo à Mireille, Frédérique et Régine ...
Si nous avons pu traverser cet épisode de vie extraordinaire du mieux possible, c'est que nous avons su conserver une vie commerciale et des services de proximité importants et fonctionnels. C'est dans ces moments que nous pouvons apprécier une épicerie, une boulangerie, une pharmacie au coin de la rue et tous les services médicaux essentiels. Ce fut un de nos combats pour les créer ou les préserver depuis de nombreuses années, sachons ne pas les oublier quand tout ira mieux. Certains ont découvert l'importance des circuits courts et du local dans la production et le commerce = la mondialisation économique et financière a trouvé ses limites face à ce petit virus venu de Chine ou d'ailleurs.
Le nouveau Conseil Municipal a été installé le 25 mai, vous trouverez dans les pages suivantes une présentation et l'organigramme de la nouvelle équipe.
Le 2 juillet, nous avons voté le 1er budget de cette mandature.
Nous avons choisi de ne pas augmenter le taux des impôts locaux malgré une baisse importante des bases du foncier bâti qui va nous priver de près de 63 000 € de ressources fiscales. Les dotations de l'Etat sont stables. Il faudra être encore plus vigilants quant à nos dépenses malgré les nombreux projets déjà engagés que nous allons mener à terme.
La séquence que nous venons de vivre, nous appelle à plus de fraternité et au renforcement d'une nécessaire solidarité.
Le sociologue Edgar Morin (99 ans) écrit dans son dernier livre : « nous voici entrés dans l'ère de grandes incertitudes. L'avenir imprévisible est en gestation aujourd'hui. Faisons-en sorte que ce soit pour une régénération de la politique, pour une protection de la planète et pour une humanisation de la société : il est temps de changer de voie. »

Bernard Miramond

Réunion du Conseil municipal du jeudi 23 janvier 2020

L'an deux mille vingt, jeudi 23 janvier à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
M. MIRAMOND Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. BALARAN Roland
M. VILLARET Bernard
Mme ADDED Régine
M. GERAUD Yves
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme MASSAT Frédérique
M. RAYMOND Yves
M. BOULZE Bernard

Ont donné procuration :
M. LECOMTE Olivier
à M. MIRAMOND Bernard
Mme LAGARRIGUE Christel
à Mme MASSAT Frédérique

Absents excusés :
Mme PRADIER Antoinette
M. SEGUIGNES Yannick
Mme GERMA Candie

Secrétaires de séance :
Mme MASSAT Frédérique
et M. VILLARET Bernard

PRÉALABLE

M. le Maire évoque la fin de la mandature en estimant que l'équipe en place a bien travaillé et les remercie tous et toutes vivement pour le travail accompli.

M. le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 03 décembre 2019.
Aucune autre remarque n'est exprimée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1 | Délibération chemin de randonnées :

M. Balaran rend compte de la dégradation de nombreux chemins par le passage des motos et des quads. Il a commandé une dizaine de panneaux signifiant qu'il est interdit aux engins motorisés de passer sur ces chemins. Cela permettra aux gendarmes de les sanctionner.
Approuvé à l'unanimité

2 | Engagement des dépenses 2020

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager des dépenses à la hauteur de 25 % du budget d'investissement 2019 en attente du budget 2020.
Approuvé à l'unanimité

3 | Assainissement Agglomération Gaillac-Graulhet

Rappel par M. le Maire :
En 2020, la Communauté d'Agglomération prendra la compétence eau potable et assainissement. Deux des trois syndicats actuellement implantés sur l'agglomération distribuent de l'eau sur des communautés voisines. L'Agglomération ne peut donc prendre directement cette gestion sur d'autres territoires. Ces trois syndicats sont regroupés en un syndicat unique avec deux usines de traitement neuves à Rivières et Rabastens. La ville de Gaillac souhaitant conserver un opérateur privé, l'Agglomération accepte son maintien et prend la compétence de gestion et de recettes, mais également la charge des entretiens et rénovations. Pour ce qui concerne l'assainissement sur notre commune, Il reste des travaux à faire sur l'étanchéité des tampons et le curage du lagunage. La station d'assainissement de Salvagnac date de 20 ans et va bientôt être amortie. Ce sera le moment de réfléchir à un autre mode d'assainissement avec peut-être une zone de lagunage alimentée par des plantations spécialisées dans l'épuration aquatique la rendant plus facile à entretenir. ▶

Le budget autonome d'assainissement de Salvagnac étant en équilibre, le conseil municipal a voté pour 2019 de conserver sur Salvagnac les mêmes tarifs que l'exercice précédent soit : 1.20 €/m3 d'eau rejetée (correspondant à la facture d'eau potable) en plus d'une part fixe annuelle de 15€. Ce tarif est dans la moyenne basse des communes similaires de l'Agglo. Les tarifs seront ensuite lissés sur l'ensemble des communes sur une durée de 10 ans

4 | Résultat enquête publique chemin des Barraux

L'enquête est terminée et a rendu ses conclusions. La mairie reste propriétaire de la partie goudronnée de ce chemin. Le reste du détournement sera aménagé aux frais du demandeur sur une zone échangée avec un ancien chemin rural enserrée entre deux parcelles du voisin et n'ayant plus de raison d'être. Cet aménagement devra permettre le passage des engins agricoles. Le passage chez le notaire se fera dès que les travaux auront été réalisés. Tous les frais sont à la charge du futur propriétaire.

5 | Financement Projets

Le dossier pour la rénovation du Centre Bourg ayant été accepté, il reste à le compléter par des demandes de subventions. Les 4 projets en première tranche, cheminements doux (du village à l'école, du village au stade, de l'école à la base des Sourigous), extension de la salle omnisport, parcours cyclo-cross et city-park, rénovation de la halle et changement des fenêtres de la mairie sont estimés à un coût de 280 023,50 € avec un autofinancement de 22,24 % soit 62 264,66 €. Cette somme devra figurer dans le prochain budget.
Les travaux démarreront en mars 2020.
Tous les devis ont été fournis par des artisans locaux. Pour les travaux dépassant 40 000 € la mairie doit faire des appels d'offre.
Approuvé à l'unanimité

6 | Tarifs concessions cimetière

Actuellement, il n'existe plus de concessions à perpétuité mais sur 30 ans au tarif de 30 € par m². Le dépôt des corps en dépositoire est gratuit le premier mois puis est facturé 23 € de 2e au 6e mois puis 50 € du 7emois à 1 an. Ces tarifs sont très bas en comparaison de ceux pratiqués sur les communes environnantes.
M. Le Maire propose de les réactualiser pour tenir compte des travaux de rénovation effectués ces dernières années et de l'entretien sans produits phytosanitaires :
Tarifs proposés :
› concession : 100 € le m² pour 30 ans (les concessions perpétuelles n'existent plus)
› dépositoire (limité à un an) : gratuit le premier mois, 30 € du 2e au 6e mois, 60 € du 7e au 12e mois
Mme Pradier évoque par courrier que le carré des indigents dans le cimetière de St Angel est complet. Proposition de faire procéder à une réduction de tombes et de transférer les corps de plus de 5 ans selon la législation en cours dans l'ossuaire du cimetière de Salvagnac afin de libérer des places.
Approuvé à l'unanimité

7 | Point sur le recensement par M. Yves Raymond

Le recensement se passe bien dans l'ensemble et les agents sont bien accueillis.
626 logements sont recensés par les agents.
À noter un bon pourcentage de réponse par internet : 63 % 25 % de réponse sur dossier papier.

8 | Point voirie 2020

M. Balaran pense qu'il faudra faire des choix sur les chemins et les routes à refaire en fonction des priorités. Il faut le faire rapidement pour avoir des devis à déposer avant juin 2020 afin de bénéficier des tarifs 2019.
Le passage de l'épareuse a pris du retard en raison des intempéries.

9 | Travaux ancien presbytère

Il était prévu un autofinancement de 51 000 €. Les évaluations actuelles le remonteraient à 130 000 € en fonction des subventions possibles. Mme Brunwasser et la commission travaux travaillent à la révision des prestations avec l'architecte pour réduire les coûts.
Les travaux vont démarrer par l'aménagement du sous-sol puis par la démolition du plancher et de l'escalier.
Le château est prêt : la chaudière a été remise en route, les travaux sur la sécurité du bâtiment ont été effectués.
Une convention a été signée avec l'Agglo pour une utilisation début février 2020.
Approuvé à l'unanimité

10 | Inauguration de la Déchetterie Trifyl

Ouverture prévue le 5 février 2020
Inauguration le 24 février 2020

Quatre demi-journées d'ouverture sont prévues : mercredi après-midi 14h/18h ; vendredi matin 9h/12h et après-midi 14h/18h ; samedi matin 9h/12h. Le lundi la déchetterie de Gaillac est ouverte.

Tous les terrains de la zone artisanale de Dourdoul sont occupés.

Le projet de station-service et de zone de covoiturage se fera sur le parking des Sourigous. Il mobilise 3 commissions à l'Agglo (Urbanisme, mobilité, ...) qui ont à priori rendu un avis favorable. A l'étude, la mise en place d'une borne de recharge électrique.

QUESTIONS DIVERSES

Arrivée de la fibre : SFR a présenté la carte de déploiement de la fibre à toutes les maisons : elle se déploiera sur la commune de Salvagnac de juin 2020 à juin 2021.Elle utilisera le réseau filaire France Télécom, enterré dans le village et en aérien en dehors.
Deux conditions pour commencer l'installation :
› adressage des maisons : notre commune l'a déjà anticipé
› Élagage des lignes aériennes : cela va impliquer l'entretien des lignes pour les communes et pour les propriétaires des terrains où les lignes passent.
Chacun sera ensuite libre de choisir son opérateur.
À signaler : disparition probable du téléphone filaire dans l'avenir. Le téléphone ne fonctionnera plus que grâce à un abonnement internet avec location d'une box. Pour plus d'information consulter le site internet : tarnfibre.fr

TOUR DE TABLE

› M. Yves Raymond : Annonce la conférence du 21 février salle Caraven Cachin organisée par Art en pays salvagnacois et la Bibliothèque autour de l'auteur Bernard Jiménez qui a écrit un livre de voyage : L'expédition Lapérouse : Une aventure humaine et scientifique autour du monde.
L'association Art en pays salvagnacois fête ses 25 ans cet été et proposera une exposition « rétrospective » en mairie.
Les travaux sur la toile de Dèzes se poursuivent. Une souscription sera bientôt en ligne pour terminer le financement.
› M. B. Miramond : Les festivités de la Ste Barbe auront lieu le 24 janvier 2020 à la salle omnisport avec un regroupement de toutes les casernes de pompiers de l'ouest du tarn.

M. le Maire lève la séance à 22 h

DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNE DE SALVAGNAC
81630 SALVAGNAC
Tél. 05.63.33.50.18
Fax. 05.63.33.57.73
Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Pour vous prévenir rapidement en cas de besoin,
Pour vous informer d'événements sur la commune,
N'hésitez pas à laisser vos coordonnées !

Nom.....Prénom.....
Tél fixe _ _/ _ _/ _ _/ _ _/ _ _/
Tél portable _ _/ _ _/ _ _/ _ _/ _ _/
Adresse e-mail.....
Commune.....

Réunion du Conseil municipal
du lundi 25 mai 2020

L'an deux mille vingt, lundi 25 mai à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle Caraven Cachin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
M. MIRAMOND Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. LECOMTE Olivier
Mme MASSAT Frédérique
M. BALARAN Roland
Mme ADDED Régine
M. GERAUD Yves
Mme PRADIER Antoinette
M. CHANEZ Philippe
Mme CHEVALIER Virginie
M. LOGER Maxime
Mme ALBAULT EDWIGE
M. VILLARET Bernard
Mme AUBERTIN Sonia
M. ANCILOTTO François
Mme TORENTE Christelle
(secrétaire mairie)

Absents excusés :
néant

Ont donné procuration :
néant

Secrétaires de séance :
Mme MASSAT Frédérique)
et M. LOGER Maxime

PRÉALABLE

M. le Maire accueille le nouveau conseil municipal pour ce premier conseil à la salle Caraven Cachin, suite à l'élection du 17 mars 2020. L'état d'urgence sanitaire décrété le 14 mars en raison de l'épidémie liée au COVID 19 a été suivi d'une période de confinement qui s'est terminée le 11 mai 2020. L'application des mesures en lien avec les gestes barrières et la distanciation sociale a imposé la mise en place de cette première réunion dans la salle Caraven Cachin plus vaste que celle du conseil à la mairie. Selon les directives préfectorales, la réunion a lieu à huit-clos.

Compte rendu d'installation

La séance est ouverte sous la présidence de M. MIRAMOND Bernard, maire, qui après l'appel nominal, déclare installer : M. MIRAMOND Bernard, Mme BRUNWASSER Mireille, M. LECOMTE Olivier, Mme MASSAT Frédérique, M. BALARAN Roland, Mme ADDED Régine, M. GERAUD Yves, Mme PRADIER Antoinette, M. CHANEZ Philippe, Mme CHEVALIER Virginie, M. LOGER Maxime, Mme ALBAULT Edwige, M. VILLARET Bernard, Mme AUBERTIN Sonia, M. ANCILOTTO François dans leur fonction de conseillers municipaux.

M. Bernard Villaret, doyen des membres du conseil, a pris la Présidence de l'assemblée et fait appel à candidature pour la fonction de Maire.
M Bernard MIRAMOND se déclare candidat.

Élection du Maire et des Adjoints

Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret.
M. Bernard Villaret et M. Yves Géraud sont désignés assesseur de l'élection

Résultat de l'élection du Maire :
M. Bernard Miramond est élu à l'unanimité avec 15 voix.

Il propose une liste de quatre adjoints composée de : Mme BRUNWASSER Mireille, M. LECOMTE Olivier, Mme MASSAT Frédérique, M. BALARAN Roland
La liste recueille 15 voix et est élue à l'unanimité.

M. Le Maire cite tous les conseiller.ères sortants et les remercie pour le travail accompli tout au long du précédent mandat.
M. Le Maire rend hommage à l'ensemble du personnel communal, périscolaire, les conseiller.ères municipaux pour leur engagement en période de confinement auprès des habitants de la commune. Toutes et tous ont travaillé au maintien du lien social en s'appuyant sur des valeurs de solidarité et de fraternité qui sont les bases du fonctionnement de l'équipe des anciens et des nouveaux élus.
Il a fallu réagir très vite dans la prise de décision pour aller au-devant des personnes vulnérables ou isolées, protéger la population en fermant les marchés par exemple.
La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a proposé aux mairies de participer à un fond commun pour l'achat de masques, la mairie de Salvagnac a accepté à une condition : que la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'engage à fournir gratuitement un masque à chaque habitant de l'agglomération. Cette condition n'ayant pas été acceptée, la mairie s'est donc organisée de son côté. Une pensée particulière au personnel de la maison de retraite qui a dû aussi parer au plus urgent en commandant masques et blouses à Mme Brigitte Hellin pour pouvoir protéger les résidents et se protéger dans leur travail au quotidien.
Un remerciement à toutes les couturières qui ont répondu présentes en confectionnant bénévolement des masques tout publics, Mme Lo Presti, Mme Thomas, Mme Pradier, Mme Mathieu Colette, Mme Brigitte Hellin tout particulièrement qui avec son équipe a pu honorer une commande de 2000 masques à distribuer aux habitants de Salvagnac avant le déconfinement du 11 mai.

Le prochain conseil municipal est fixé le jeudi 4 juin 2020 à 20h30 pour la mise en place des commissions et le vote des comptes administratifs.
L'ensemble des conseiller.ères accepte que les futures convocations soient envoyées par voie électronique.
M. le Maire lève la séance à 22 h

Présentation de l'équipe municipale

Le nouveau conseil municipal élu lors de l'élection du 17 mars 2020 n'a pu se réunir pour le premier conseil municipal que le 25 mai 2020, en raison de l'état d'urgence sanitaire. La salle Caravin Cachin offrait un espace suffisant pour le respect de la distanciation. Le huit clos était imposé, les journalistes étant seuls habilités à y assister.
Sa composition à l'issue du vote :

Bernard MIRAMOND
élu Maire

Mireille BRUNWASSER
élue adjointe

OLIVIER LECOMTE
élu adjoint

Frédérique MASSAT
élue adjointe

Roland BALARAN
élu adjoint

Régine ADDED
délégation de la commission Communication

Yves GERAUD
conseiller municipal

Virginie CHEVALIER
conseillère municipale

Philippe CHANEZ
conseiller municipal

Edwige ALBAULT
conseillère municipale

Maxime LOGER
conseiller municipal

Antoinette PRADIER
conseillère municipale

François ANCILOTTO
conseiller municipal

Sonia AUBERTIN
conseillère municipale

Bernard VILLARET
conseiller municipal

Réunion du Conseil municipal
du jeudi 4 juin 2020

L'an deux mille vingt, jeudi 4 juin à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle Caraven Cachin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
M. MIRAMOND Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. LECOMTE Olivier
Mme MASSAT Frédérique
M. BALARAN Roland
Mme ADDED Régine
M. GERAUD Yves
Mme PRADIER Antoinette
M. CHANEZ Philippe
Mme CHEVALIER Virginie
M. LOGER Maxime
Mme ALBAULT EDWIGE
M. VILLARET Bernard
Mme AUBERTIN Sonia
M. ANCILOTTO François
Mme TORENTE Christelle (secrétaire mairie)

Absents :
néant

Ont donné procuration :
néant

Secrétaires de séance :
Mme MASSAT Frédérique
et M. LOGER Maxime

Préalable

M. le Maire accueille le nouveau conseil municipal pour ce deuxième conseil à la salle Caraven Cachin. L'application des mesures en lien avec les gestes barrières et la distanciation physique restent d'actualité.
Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 mai 2020 :
approuvé à l'unanimité

Désignation des membres des commissions communales

Mme Brunwasser ayant diffusée à l'ensemble du conseil les informations concernant les commissions à mettre en place, chacun a pu s'inscrire selon ses compétences et/ou ses intérêts sur la liste ci-jointe.

LES COMMISSIONS

Les Commissions obligatoires

1 | Commission communale des Impôts Directs

Le rôle de cette commission s'exerce en matière de contributions directes. La commission et le représentant des services fiscaux procèdent à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Une liste de 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) choisies parmi les différentes catégories de contribuables de la commune est dressée par le Conseil Municipal.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

2 | Commission communale de révision des listes électorales

La commission de contrôle a deux missions : s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le maire. Elle est composée de trois conseillers municipaux. Aucun conseiller municipal ne peut être membre de la commission de contrôle de la commune s'il en est maire, adjoint titulaire d'une délégation, quelle qu'elle soit, de signature comme de compétence, ou conseiller municipal titulaire d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Les membres suppléants de la commission de contrôle sont désignés dans les mêmes conditions que les membres titulaires.

1. Olivier Lecomte
2. Roland Balaran
3. Antoinette Pradier
4. Edwige Albault
5. Bernard Villaret
6. Yves Géraud

3 | Commission d'Appel d'Offres

Elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public. Elle est composée du Maire, président ou son représentant, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal.

1. Roland Balaran
2. Maxime Loger
3. Yves Géraud
4. Philippe Chanez
5. François Ancilotto
6. Régine Added

Les Commissions municipales facultatives

1 | Commission des finances

Cette commission regroupe les questions financières, les demandes de subventions, elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de la préparation et de l'élaboration des documents financiers (budget primitif, décisions modificatives, compte administratif), de l'examen des demandes de subventions des associations, de la gestion de la dette et des emprunts.

Membres de la commission :
Mireille Brunwasser
Olivier Lecomte
Philippe Chanez
Régine Added
Edwige Albault
Sonia Aubertin

2 | Travaux, aménagement et urbanisme

Cette commission regroupe la voirie, l'eau et l'assainissement, les risques naturels et la sécurité. Elle est chargée d'étudier les questions liées à l'urbanisation du village, le développement de la sécurité communale, la préservation et la valorisation des zones remarquables de la commune, du patrimoine historique, de la mise en place d'actions contre les risques naturels ainsi que de la mise en place du plan de sauvegarde.

Membres de la commission :
Roland Balaran
Maxime Loger
Yves Géraud
Bernard Villaret
Philippe Chanez
Virginie Chevalier

3 | Cohésion sociale

Cette commission regroupe l'enfance, la jeunesse, l'accompagnement des aînés. Elle est chargée de définir la politique sociale mise en œuvre par le Centre Communal d'Action Social, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté. Elle est compétente dans la gestion des actions en faveur des aînés et dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions pour la jeunesse et la petite enfance.

Membres de la commission :
Frédérique Massat
Bernard Villaret
François Ancilotto
Antoinette Pradier
Sonia Aubertin
Régine Added

4 | Vie associative, loisirs et animation

Cette commission regroupe les activités sportives et culturelles. Elle est chargée d'être en relation permanente avec les responsables des différentes associations, d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative, sportive et culturelle. Elle s'occupe de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives, elle étudie et propose la mise en place d'actions ou de projets d'animation à caractère culturel.

Membres de la commission :
Olivier Lecomte
Frédérique Massat
Edwige Albault
Yves Géraud
Sonia Aubertin
Régine Added

5 | Affaires scolaires et cantine

Cette commission travaille en relation avec les services scolaires et périscolaires de l'école et la communauté d'agglomération. Elle intervient dans le fonctionnement technique de l'école et dans l'organisation de la cantine.

Membres de la commission :
Mireille Brunwasser
Régine Added
Bernard Villaret
Edwige Albault

6 | Communication

Cette commission est chargée de l'élaboration du bulletin d'informations municipales, de la gestion et du suivi du site Internet, de la Newsletter et de toutes les informations ou communications avec la presse et les différents partenaires. Elle a également en charge la communication interne de la mairie.

Membres de la commission :
Mireille Brunwasser — Bernard Villaret
Frédérique Massat — Sonia Aubertin
Régine Added — François Ancilotto

7 | Cadre de vie, environnement, développement économique et durable

Cette commission est compétente pour la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur le territoire, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Membres de la commission :
Olivier Lecomte — Philippe Chanez
Bernard Villaret — Maxime Loger
Virginie Chevalier — Sonia Aubertin

8 | Ressources humaines et administration

Cette commission est compétente pour la gestion des ressources humaines, l'organisation des services administratifs et technique, le fonctionnement et le suivi administratif de ces services, en lien avec les différentes commissions.

Membres de la commission :
Olivier Lecomte — Mireille Brunwasser
Roland Balaran — Frédérique Massat

Les Comités consultatifs

Ils sont ouverts à tous les habitants, souvent désignés par les membres de la commission auxquels ils sont rattachés. Le maire en est le président.

1 | CCAS (8 membres du conseil + 8 membres nommés par le maire)

Frédérique Massat — François Ancilotto
Bernard Villaret — Mireille Brunwasser
Antoinette Pradier — Régine Added
Sonia Aubertin — Philippe Chanez

2 | Echo du Tescou

Régine Added — Frédérique Massat
François Ancilotto — Bernard Villaret
Mireille Brunwasser — Sonia Aubertin

3 | Centre culturel (rénovation)

Roland Balaran — Philippe Chanez
Maxime Loger — Virginie Chevalier
Yves Géraud — Régine Added
Bernard Villaret

4 | Lotissement et habitat

Olivier Lecomte — Maxime Loger
Philippe Chanez — Edwige Albault
Bernard Villaret

5 | Réhabilitation du cœur de village...

Roland Balaran — Philippe Chanez
Maxime Loger — Virginie Chevalier
Yves Géraud — Olivier Lecomte
Bernard Villaret

SDET (Tarn énergie) : Roland Balaran, Yves Geraud
Correspondant Défense Nationale : Bernard Villaret, Yves Géraud
CNAS : Frédérique Massat
Sécurité routière : Roland Balaran

Vote du versement des indemnités de fonction au maire et aux adjoints

Les indemnités ont été revalorisées par l'état au 1 janvier 2020 de 20 % ce qui constitue une enveloppe de 5087,33 euros brut par mois à répartir entre le maire et les adjoints. Le maire et les adjoints proposent :

› De maintenir l'indemnité du maire au plafond soit 51,6 % de l'indice brut maximal
› D'augmenter l'indemnité des adjoints soit 18,4 % de l'indice brut maximal
› De créer une délégation pour Mme Régine ADDED qui sera responsable de la communication et de l'édition de l'Echo du Tescou, soit 5,58 % de l'indice brut maximal.

Résultat du vote : UNANIMITÉ

Indemnités liées au COVID 19, versée au personnel municipal qui a accepté de travailler pendant le temps de confinement sur la base d'un décret dicté par le gouvernement. Il s'agit d'une enveloppe de 2000 euros qui sera répartie entre 3 agents pour 1 000 €, 700 € et 300 €.
Résultat du vote : UNANIMITÉ

Présentation de la commune aux nouveaux élu.e.s

M. Olivier Lecomte commente un document INSEE qui décrit l'évolution et la composition de la population du village selon des critères sociologiques, économiques.
Pour information, ce document est accessible sur le site de l'INSEE "Dossier complet commune de Salvagnac n°81276". À Salvagnac, par rapport à une moyenne départementale en 2016 :

› la tranche d'âge 0-14 ans est supérieure à la moyenne départementale
› la densité de la population augmente chaque année depuis 1982
› 75 % de propriétaires contre 67 % dans le département avec une majorité d'installation depuis moins de 4 ans.
› 29,2 % d'inactif contre 26,7 % dans le département
› 36,3 % d'actifs travaillent dans la commune de résidence (grâce à la maison de retraite gros pourvoyeur d'emplois)
› 85,2 % se déplacent en voiture pour se rendre à leur travail
› la création d'entreprise se répartit équitablement entre la construction, le commerce, les services marchands aux entreprises

Le secteur de Salvagnac connaît une croissance économique et démographique lente et régulière depuis plusieurs années.

Personnel municipal

Christelle TORENTE
Secrétaire de mairie - Titulaire - 35hs

Alain BARREAU
Chef d'équipe du service technique - Titulaire - 39h (RTT)

Laurent MATHIEU
Agent du service technique - Titulaire - 35h

Romain PELISSIER
Agent du service technique - Titulaire - 35h

Gwénaëlle BOISSEL
Agent polyvalent : Adjointe secrétaire de mairie et agent du service technique - CDD - 20h

Françoise DELMAS
Employée de ménage - Stagiaire - 8h30 (+Agglo)

Examen des comptes administratifs 2019

Comme chaque d'année, le Conseil Municipal examine en détail les comptes administratifs de l'année écoulée à partir des documents élaborés par la Trésorerie Générale (tableau de recettes et dépenses en fonctionnement et investissement, graphiques explicatifs) et récapitulatif détaillé de la dette communale.

Mme Brunwasser procède à la présentation de ces documents. Les précisions et les réponses aux questions des conseillers sont données au fur et à mesure par le maire avec le concours de la secrétaire Mme Torente.

1 | Budget communal

Recettes nettes ..... 1 804 717,34€
Dépenses nettes ..... 1 375 036,21 €
Résultats de l'exercice ..... 429 681,13 € en excédent

Les dotations de l'État (DGF) ou les dotations par péréquation sont favorables à notre commune du fait des faibles revenus moyens par ménage.

Les bases d'imposition locale de Salvagnac sont plus faibles que dans d'autres communes voisines, ce qui justifie le niveau plus élevé des taux d'imposition.

Cet exercice 2019 est caractérisé par la vente de l'immeuble Adami au Dr Cormenier, dentiste, l'achat de l'immeuble pour la création d'un nouveau bar musical, le café "Au Bord du Monde", l'engagement de nombreux travaux : rénovation de l'ancien presbytère (Centre culturel), des WC publics, du café, agrandissement du cimetière, réfection de nombreux trottoirs, la voirie de la traversée du village, l'aménagement du centre et des parkings allées Jean Jaurès.
À noter que la plus grande part des emprunts correspond à des investissements qui ont favorisé le maintien d'activités commerciales ou locatives et leur charge est compensée par les loyers. Le résultat d'exercice en excédent s'explique par l'arrivée des subventions en lien avec la réalisation des travaux en cours de paiement. La trésorerie de la commune se maintient autour de 10 000 euros par mois en moyenne.
Le décalage entre le déblocage des subventions et la fin des travaux nécessite régulièrement l'ouverture de lignes de trésorerie avec emprunt à court terme pour pouvoir payer les artisans.

2 | Budget assainissement

Il s'agit d'un budget autonome qui doit vivre hors apport du budget communal, les dépenses doivent être équilibrées par les recettes. La compétence assainissement a été transférée à la communauté d'agglomération Gaillac- Graulhet donc il s'agit du dernier budget. Avant le transfert de compétence, les excédents du budget assainissement ont pu être versés sur les comptes de la commune à hauteur de 50 000 euros.
Recettes..... 50 798,43 €
Dépenses ..... 59 556,21 €
Résultat de l'exercice..... 8 757,78 € en déficit
À noter que sur cet exercice le prix de l'assainissement a pu être revu à la baisse sur le budget des ménages.

3 | Budget CCAS :

C'est un budget autonome qui sera examiné lors de la prochaine réunion du Comité Communal d'Action Sociale.

4 | Budget lotissement

Résultat de l'exercice :
› Section investissement..... déficit 15 566,97 €
› Section fonctionnement..... excédent 11 788,34 €
› Total des sections ..... déficit de 3 778,63 €
Exécution du budget :
› Dépenses cumulées..... 378 351,89 €
› Recettes cumulées..... 352 204,51 €
Un terrain a été vendu cette année. Depuis la fin du confinement, M. Olivier Lecomte annonce deux acheteurs potentiels. Les parcelles ayant été réduites, les acheteurs ont des budgets restreints ce qui rend les dossiers fragiles auprès des banquiers. Ce budget en déficit pèse sur le budget de la commune. La commission qui va se charger de ce dossier devra tout faire pour vendre au moins deux lots par an.

Approbation des comptes

M. le Maire quitte la salle de réunion pour permettre la discussion des comptes qu'il a gérés et le vote, sous la direction de M. Bernard Villaret, doyen de l'assemblée.
Les budgets – communal, assainissement, lotissement – sont approuvés à l'unanimité.
M. le Maire revient en réunion.

Affectation des resultats

Les comptes sont cumulativement positifs.
Report de l'année antérieure :
› Déficit reporté section investissement..... 194 081,55 €
› Excédent reporté section fonctionnement..... 146 387,60 €
Solde d'exécution 2019 :
› Excédent reporté section investissement..... 50 246,67 €
› Excédent reporté section fonctionnement..... 379 434,46 €
Reste à réaliser en section d'investissement :
› Dépenses..... 336 392,00 €
› Recettes :..... 507 270,00 €
Besoin net de la section d'investissement :..... 27 043.12 €
Excédent de fonctionnement capitalisé :..... 27 043.12 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté ..... 498 778.94 €
Ce report en section d'investissement pour 2020 est voté à l'unanimité

TOUR DE TABLE

› Mme A. Pradier déplore que l'installation de la fibre génère la mise en place de nouveaux poteaux, inesthétiques. M. le maire approuve mais visiblement enterrer les gaines aurait un surcoût immédiat trop important pour l'opérateur.
› M. B. Villaret annonce la réouverture de la bibliothèque samedi 7 juin. Les adhérents ont désormais accès à toutes les médiathèques de la communauté d'agglomération qui sont en réseau.
› Mme Brunwasser annonce que la lettre électronique spécial COVID va se transformer. La commission communication devra travailler à son évolution en tant que nouveau moyen de communication sur la commune.
› M. O. Lecomte rappelle que 2 vélos électriques alloués par la communauté d'agglomération sont disponibles au prêt à la semaine en mairie
› M. F. Ancilotto annonce que la maison de retraite recrute des aides soignant.e.s. Elle assure la formation de non diplomé.e.s.
› Mme R. ADDED remercie le conseil municipal pour la création de la délégation communication et son indemnité.
› M. B. Miramond informe qu'il va falloir produire un règlement interne au fonctionnement du conseil municipal. Devenu obligatoire.

Prochaine réunion du conseil municipal pour le vote du budget 2020 fin juin

M. le Maire lève la séance à oh

Réunion du Conseil municipal
du jeudi 2 juillet 2020

L'an deux mille vingt, jeudi 2 juillet à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle Caraven Cachin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
M. MIRAMOND Bernard
Mme BRUNWASSER Mireille
M. LECOMTE Olivier
Mme MASSAT Frédérique
M. BALARAN Roland
M. GERAUD Yves
Mme PRADIER Antoinette
M. CHANEZ Philippe
Mme CHEVALIER Virginie
M. LOGER Maxime
Mme ALBAULT EDWIGE
M. VILLARET Bernard
Mme AUBERTIN Sonia
M. ANCILOTTO François
Mme TORENTE Christelle
(secrétaire mairie)

Absente excusée :
Mme ADDED Régine

Ont donné procuration :
Mme ADDED Régine
à Mme BRUNWASSER Mireille

Secrétaire de séance :
Mme MASSAT Frédérique

PRÉALABLE

M. le Maire demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2020
Voté à l'unanimité

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (délégation permanente)

M. le maire lit le document officiel qui détaille les délégations faites au maire et aux adjoints au maire par le conseil municipal pour les situations qui le nécessitent.
Vote à l'unanimité

DÉLÉGATION DE LA FONCTION DU MAIRE AUX ADJOINTS

Vote à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux proposés sont inchangés depuis plus de 10 ans et ne bougeront pas cette année encore. Ils sont appliqués à partir de bases fixées par l'État. Ces bases sont les mêmes depuis 1973 et mériteraient d'être revues et harmonisées. La taxe d'habitation est vouée à disparaître et sera compensée par une dotation de l'état.

Les recettes de la taxe foncière de la commune sur le bâti baisseront en 2020 en raison de la diminution des bases suite à la transformation d'entreprise (-63 258 euros)
Il est cependant proposé de n'augmenter aucune des 3 taxes (habitation, foncier bâti et non-bâti)

Les taux proposés sont inchangés depuis plus de 10 ans et ne bougeront pas cette année encore. Les bases auxquelles ils s'appliquent, sont imposées par l'état. Elles sont les mêmes depuis presque 50 ans et mériteraient d'être revues et harmonisées.
La taxe d'habitation est vouée à disparaître et sera compensée par les dotations de l'état : **Taux de 2019 à 15,72**

Les taux sur la taxe foncière pour 2020 sont inchangés
Vote à l'unanimité

VOTE DES BUDGETS 2020 COMMUNE

Le budget est détaillé chapitre par chapitre au conseil par Mme BRUNWASSER Mireille.

Recettes de fonctionnement :	**1 554 537,04 euros**
Dépenses de fonctionnement :	**1 554 537,04 euros**
Recettes d'investissement :	**1 094 801,11 euros**
Dépenses d'investissement :	**1 094 801,11 euros**

Voté à l'unanimité

Vote des subventions aux associations salvagnacoises

La commission de la vie associative s'est réunie le mercredi 1er juillet et présente sa proposition d'attributions. Cette année, il avait été demandé de tenir compte dans les demandes de subvention à la mairie, de la baisse des activités en raison de l'état d'urgence sanitaire. Certaines associations ont pu baisser leur demande ou l'annuler et la commission les en remercie. D'autres s'organisent pour maintenir leur activité et quelques-unes tentent de rattraper le temps suspendu. L'enveloppe votée dans le budget primitif est de 26 000 €. Elle inclut la convention signée avec la Scène Nationale d'Albi.
Vote à l'unanimité

Associations	Subvention 2019	Demande 2020	Proposition 2020
AMIS	500 €	500 €	500 €
Pompiers	500 €	500 €	500 €
Bibliothèque	350 €	350 €	350 €
Auto cross	1000 €	1500 €	1000 €
Comité des fêtes	3000 €	0	0
Places en fête	2000 €	2000 €	2000 €
Karavane	2000 €	1600 €	1600 €
Vox musica	4800 €	4800 €	4800 €
Lumen&co	1800 €	1800 €	1800 €
RTFC	1000 €	800 €	800 €
Scène Nationale d'Albi	-	3000 €	3000 €
Souvenir français	150 €	150 €	150 €
Accueil réfugiés Rabastinois	0	200 €	200 €
Totaux	**14100 €**	**17200 €**	**16700 €**

BUDGET LOTISSEMENT

Mme Torente, secrétaire, expose le budget. Il est réalisé par le comptable du Trésor et ne peut être modifié.

Dépenses de fonctionnement :	647 972,19 €
Recettes de fonctionnement :	647 972,19 €
Dépenses d'investissement :	1 482 981,76 €
Recettes d'investissement :	1 482 981,76 €

Ce budget tient compte de la vente potentielle de trois lots dans l'année.

Vote à l'unanimité

TOUR DE TABLE

1| Mme A. Pradier indique que la porte de l'église doit être repeinte. M. le maire prend note.

2| Mme Brunwasser : le 3 juillet une institutrice amène sa classe visiter le village dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré pendant le confinement (Découverte de son environnement de proximité). Les enfants seront accueillis par Y. Raymond pour la visité guidée de l'église Notre dame puis par R. Balaran qui jouera le rôle de conteur sur l'histoire des maisons emblématiques du village, sur ses souvenirs d'écoliers. Après une petite collation, les enfants seront reçus par M. le Maire à la mairie. La commission scolaire se réunira entre le 15 et le 31 août pour travailler sur la rentrée.

3| M. O. Lecomte : la compétence "entretien de terrains de sport" de la communauté d'agglomération risque de revenir aux communes

4| M. F. Ancilotto : demande des nouvelles de l'installation de la fibre car les besoins sont importants à la maison de retraite. M. le maire indique que les travaux ont été perturbés par le covid mais qu'ils avancent. La fibre alimentera toutes les maisons répertoriées sur la commune.

5| M. B. Villaret se fait préciser qu'il n'y aura pas de fête du 14 juillet cette année.

6| M. B. Miramond : un ferrailleur va venir démonter la bascule aux Barrières. L'échafaudage installé depuis plusieurs mois sur la voie publique contre le mur d'une maison près du jardin du Couvent va être déposé et stocké.

7/| M. M. Loger : Demande si un contrat a été signé avec l'association des commerçants du marché du mercredi soir. Mme F. Massat, référente marché, reprend le dossier avec M. O. Lecomte et M. B. Villaret. (Paiement de la place, délimitation des emplacements).
M. Loger s'investit dans la commission Travaux et aimerait poser plusieurs questions à l'architecte qui s'occupe des travaux du presbytère : ceci fera l'objet d'un rendez-vous en mairie.

8| Mme S. Aubertin : peut dire qu'elle apprend déjà beaucoup en commissions

Prochaine réunion le 10 juillet pour la désignation des grands électeurs
Délégués : B. Miramond, M. Brunwasser, O. Lecomte,
Suppléants : F. Massat, R. Balaran, P. Chanez

M. le Maire lève la séance à 23h30

SITE INTERNET DE SALVAGNAC www.salvagnac.fr

Une adresse à retenir : Vous pouvez retrouver un grand nombre de publications de l'Écho du Tescou dont les derniers numéro EN COULEUR sur le site internet de la mairie ainsi qu'une foule de renseignement utiles sur la vie du village, la vie associative, les manifestations culturelles ou sportives au sein du village !

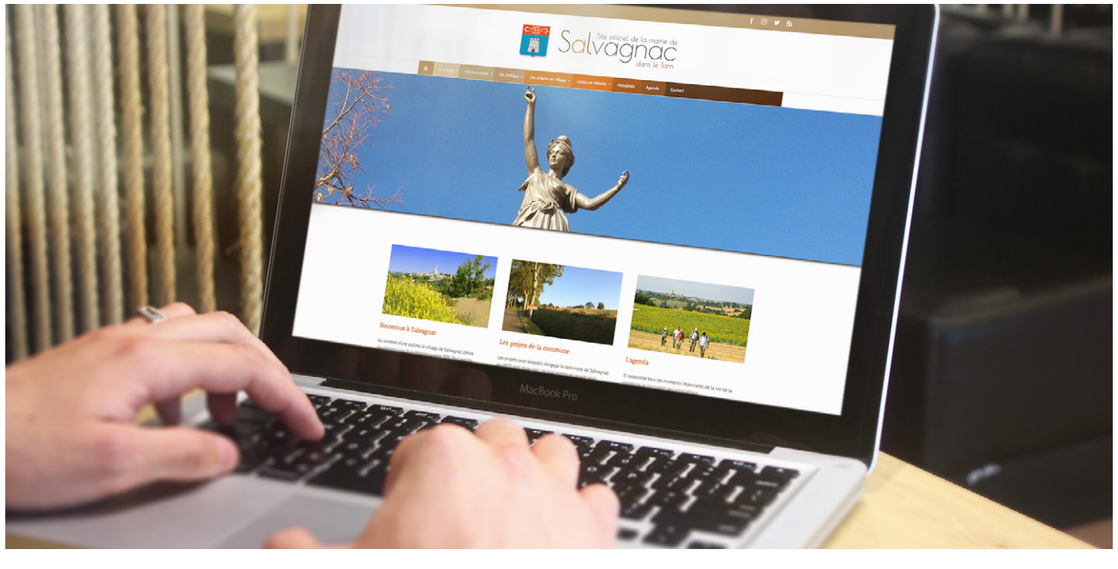

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Bilan de la "lettre électronique"
Lettre d'information municipale *Spécial Covid19*

Il y en aura eu exactement 11, de la première envoyée aux salvagnacois le 24 Mars, à la dernière qu'ils ont reçue le 2 Juin dernier, date à laquelle la vie a repris son cours « à peu près » normal chez nous, dans plusieurs communes et départements "verts " de France.
C'est donc dès la 1re semaine de confinement que l'équipe municipale a décidé de mettre en place ce lien virtuel avec les habitants, pour permettre à tous d'être informés sur les services, commerces et autres actions mises en place dans cette période particulière qui a bouleversé nos habitudes et rythmes de vie. Une autre manière de garder le contact et de réduire le sentiment de solitude et d'isolement engendré par ces restrictions imposées, en vue de notre propre protection.

Au fil des parutions hebdomadaires, adressées aux 500 contacts destinataires, habitants de Salvagnac ou de sa proximité, des informations mises à jour sur : les commerces et services, le CCAS, l'école, l'EHPAD, les dispositions gouvernementales.... ainsi que plusieurs moments forts qui sont à rappeler :

› Une proposition solidaire pour les commerces fermés de Salvagnac : à travers l'achat de bons à consommer plus tard à la reprise : 5 commerçants ont participé à l'opération
› Les masques en tissu (lavables et réutilisables aux normes AFNOR) commandés par la municipalité et fabriqués par des salvagnacoises, ont pu être distribués dans toutes les familles de la commune (2 par personnes) à temps pour le premier jour de déconfinement le 11 mai.
› L'accompagnement au retour à l'école des enfants, auquel ont conjointement réfléchi et travaillé les enseignants, les équipes périscolaires et la mairie pendant plusieurs semaines
› L'autorisation de sortie et de déplacement dans un rayon de 100km, on pouvait enfin aller voir la famille (toujours en respectant les gestes barrières et de distanciation)

› L'installation du nouveau conseil municipal, dans des conditions particulières
› Des nouvelles rassurantes de l'équipe soignante, des résidents de l'EHPAD Petite Plaisance et des différents lieux de vie
› La reprise des marchés du centre bourg,
› La réouverture des cafés et restaurants de Salvagnac le 2 Juin

La vie qui reprend tout simplement... Mais quand même avec une certaine vigilance et le respect des gestes barrières. Des inquiétudes demeurent, beaucoup d'incertitude sur l'avenir, de nouvelles vagues annoncées ailleurs... L'avenir nous dira.

Des salvagnacois nous ont confié leurs impressions sur la lettre électronique :

« *On a trouvé les newsletters vraiment super.*
Ça nous a permis d'être tenus au courant des actions de la mairie et de la vie du village par rapport à la crise (*masque, école, bons d'achat commerçants...*)
Et puis surtout pour tous les renseignements pratiques : horaire des commerces, mise en place des marchés, drive des marchés... on savait où aller pour voir tout ! Les informations étaient regroupées en un même endroit c'est très pratique. »
Audrey (La Péchique)

« *Le 16 mars au soir une chape de plomb s'est abattue sur nos têtes...*
Nous ne pouvions plus sortir, éviter le plus possible les rencontres physiques, bref nous pouvons affirmer aujourd'hui que personne ne soupçonnait une telle situation. C'est alors qu'ont déferlé sur nos écrans de télévision ou d'ordinateur des milliers d'informations provenant souvent de l'autre bout de la planète. Le virtuel est devenu en quelque sorte notre sauveur !!! En fait, comment savoir ce qui se passait réellement autour de nous dans notre village, notre campagne ? Ainsi est née la lettre « spécial covid 19 » qui nous a redonné le goût de la proximité, de la solidarité, du soutien pour les plus isolés, merci à tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de cette initiative, l'objectif de créer du lien a certainement dépassé les espérances de chacun. »
Maryse (Les Bragards)

Pour Philippe, co-gérant du Relais des 2 vallées, la lettre électronique a entraîné une augmentation du flux sur le site internet de l'hôtel Restaurant** et donc plus de visibilité pour leur activité. Cette période difficile leur a tout de même permis de prendre le temps de faire des mises à jour sur le site et améliorer le référencement, ce qui permet une meilleure remontée dans les recherches google.

Comme l'écrivait l'équipe de la newsletter dans son 8ème numéro du 12 mai,
« *Cet épisode de pandémie aura permis de développer un vaste mouvement de solidarité. La newsletter le montre bien, de nombreuses initiatives ont été prises pour améliorer la vie du village et ses relations humaines. Cet élan peut se poursuivre. Quel que soit l'avenir, que le virus Covid-19 disparaisse rapidement ou non, l'entraide demeurera un fondement de notre action collective, et la fraternité une valeur jamais démodée.*
L'équipe de la newsletter »

Encore une fois, un grand merci à tous ceux et celles qui ont été au service et qui ont donné de leur temps dans ces moments difficiles. Merci à l'équipe de la newsletter.
Bonne nouvelle : « la lettre électronique » ne disparaît pas. Elle reviendra selon le calendrier, vous tenir informés des événements marquants entre 2 éditions de l'Echo du Tescou...

POUR S'INSCRIRE ET RECEVOIR LA LETTRE ÉLECTRONIQUE, CONTACTER LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE au 05 63 33 50 18 ou envoyer un mel à l'adresse suivante : mairie.salvagnac@orange.fr

Sonia Aubertin

Salvagnac toujours plus attractive !

Notre commune et son dynamisme la rendent de plus en plus attachante et la mairie reçoit régulièrement des demandes de location d'appartements ou de maisons. L'école, les professionnels de santé mais aussi la présence de nombreux commerces, l'animation du village par le réseau associatif, le choix en matière de restauration sont des atouts que nous cherchons à maintenir dans un esprit de développement raisonné et solidaire. Leurs propriétaires ont délaissé les maisons au cœur du village, son architecture en ruban avec ses maisons à étages sans sortie les rendant difficilement habitables. Peut- être qu'elles pourraient le redevenir, entretenues par une nouvelle jeune génération pleine d'ambition généreuse qui arrive au village et pourrait le faire vivre?

Si vous avez un bien à louer, si vous recherchez une location n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie afin que nous puissions mettre en relation offres et demandes et accueillir au mieux ces nouveaux habitants !

Frédérique Massat

Rafraîchir ses connaissances pour une conduite en toute sécurité à tout âge!

L'Auto-école sociale « Tiens la Route » située au Relais de Montans, donne des cours de code depuis plus de dix-huit ans à des personnes qui sont adressées par différents partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, Maison du Département...).
Elle veut développer son action auprès des seniors, lors de remises à niveau qui peuvent aborder différents thèmes tels que :

› C'est quoi un senior ?
› Quand devient-on senior ?
› Les seniors pas plus dangereux que les autres, mais alors pourquoi suivre un stage ?
› Les effets de l'âge sur la conduite.
› Adapter son comportement. (consultation médecin : ouïe, vision, réflexes)
› Quand s'arrêter de conduire ?
› Réactualisation des connaissances réglementaires du code de la route : panneaux, ronds points, stationnement...
› Réflexion sur les effets de l'avancement en âge : Temps de réaction, vision, motricité.
› Le téléphone au volant, l'alcool, la vitesse, la fatigue, la drogue
› Autres dangers : piétons – cyclistes – automobilistes – enfants

A l'issue de la formation, sera remis à chaque senior
› Un livret récapitulatif,
› Une attestation de suivi de stage.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à la responsable de la formation afin qu'elle puisse constituer des groupes de 15 participants maximum par session. Le stage se déroule sur deux après midi et coûte 10 €. A prévoir à la rentrée de septembre suivant le nombre d'inscrits !
Pour l'organisation, vous pouvez contacter directement Danielle PAUTE
Formatrice Auto-Ecole au 07 67 81 67 80

Nouveaux artisans à Salvagnac

De nouveaux arrivants apportent de nouvelles collaborations! C'est en effet le cas pour Bruno Teixeira et Jean Michel Martinelli, tous deux résidents à Salvagnac. Chaudronniers de formation, ils sont devenus artisans concepteurs pour mettre leur passion au cœur de leur art, en développant des liens étroits entre bois et métal. C'est autour d'un de ces projets communs qu'ils ont décidé de mutualiser leurs compétences et leurs outils de travail. Ces nouveaux associés indépendants ont un carnet de commande déjà bien rempli pour l'été! Si vous voulez réaliser vos projets de la métallerie à la menuiserie sur mesure, contactez l'un... ou l'autre...

Bruno Teixeira (WOOD'N STEEL)
teixbru@gmail.com - 06 36 45 74 83
Jean Michel Martinelli (FABRIC ART)
jm.martinelli81@gmail.com – 06 25 37 22 81

Association des commerçants et artisans du Pays salvagnacois

Certains commerçants de Salvagnac ont traversé une période difficile suite au Covid19. A l'initiative de la Mairie il vous a été suggéré de leur faire un chèque transformé par la suite en bon d'achat. Cela les a beaucoup aidés à tenir et à garder la tête « hors de l'eau ». Ils vous en remercient.
Maintenant les commerçants ont pu rouvrir et ils comptent sur tous pour maintenir le commerce local.

À noter :
le **garage GUI-AUTOMOBILE**
installé depuis 2018 avenue Caraven-Cachin a déménagé en 2019
à la Zone d'Activités de Dourdoul.
Horaires : du lundi au vendredi :
8h -12h et 14h - 18h - samedi : 9h - 12h
Tel : 05 63 57 07 87

D'autre part, Laurent Boscariol
a installé son **garage Auto-Moto** au 65 Zone de Pelot
Horaires : du lundi au vendredi :
8h30 -12h et 14h - 18h30
Possibilité d'intervenir à domicile - Tel : 05 31 23 27 9

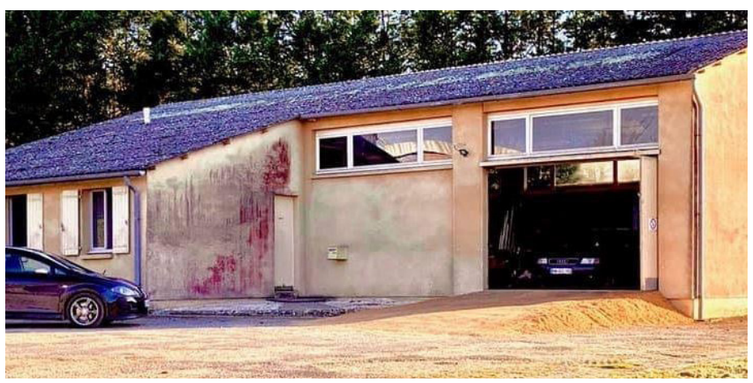

La Poste

Du 6 juillet au 4 septembre 2020, le bureau de poste de Salvagnac sera ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h30.
A tout moment, les horaires peuvent être consultés sur www.laposte.fr, site sur lequel ils sont régulièrement actualisés.
Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne :
www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr

Les masques lavables fournis par le Conseil départemental sont arrives !

Les habitants de Salvagnac peuvent venir les chercher en mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat. Vous disposerez d'un masque par personne.

Aurelyss fleuriste

Le magasin 17 Grand-Rue est ouvert du mardi au samedi 9h-12h30 et 16h-19h, le dimanche 10h-12h30.
Pour passer commande, vous pouvez appeler Katia au 07 81 61 95 18

Et si vous testiez gratuitement le vélo électrique ?

Les déplacements à vélo représentent une réelle alternative aux trajets en voiture sur les courtes distances. La diminution des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports est un enjeu fort dans la dynamique globale de réduction de notre impact sur le changement climatique. Aussi, dans le but de promouvoir l'utilisation du vélo pour certains trajets du quotidien ou de loisirs, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, en partenariat avec les communes volontaires, propose aux habitants du territoire de leur prêter des vélos à assistance électrique pour tester ce nouveau mode de déplacement. Si vous habitez la commune de Salvagnac, vous pouvez donc emprunter gratuitement un vélo pour une durée d'1 semaine, du lundi matin au lundi matin suivant, renouvelable une fois. De nombreuses communes de l'agglomération étant intéressées et le nombre de vélos disponibles étant limité, cette proposition est valable sur une période 1er de 3e mois, du 1er juin au 31 août 2020.
Pour formaliser le prêt, l'emprunteur doit signer un contrat de prêt et fournir les documents suivants
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
Une attestation d'assurance habitation – responsabilité civile en cours de validité au nom de l'emprunteur,
Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité,
Un chèque de dépôt de garantie de 300 € non encaissé et restitué à la remise du vélo en bon état (libellé à l'ordre du Trésor Public).
La commune dispose de 2 vélos. Les vélos sont fournis avec 3 antivols et 1 casque. Des accessoires tels que sacoche, panier et siège enfant, peuvent être prêtés sur demande au moment de la réservation du vélo.

Chaque emprunteur est entièrement responsable du vélo, des accessoires et de son utilisation durant la durée du prêt et devra rembourser toute dégradation constatée au retour du vélo.
Si vous souhaitez profiter de ce prêt, n'hésitez pas à contacter la mairie aux horaires habituels d'ouverture pour connaître les modalités de prêt et réserver votre vélo !

Vélo.Assistance.Electrique. : Marie.Jo, le retour.

Olivier : Bonjour Marie-Jo, vous restituez le vélo à assistance électrique qui vous a été prêté par la commune de Salvagnac en partenariat avec la communauté d'agglomération Gaillac/Graulhet ; quelles sont vos impressions ?
Marie Jo : Génial !
Olivier : Que pensez-vous de cette opération de prêt de vélo à la population locale ?
Marie-Jo : C'est une très bonne initiative ; ça permet de découvrir une nouvelle approche du déplacement en vélo. Je m'en suis servi pour me rendre régulièrement au village mais aussi pour me balader ; j'ai effectué un aller/retour à Gaillac dans la journée assez facilement.
Olivier : Avez-vous économisé des kilomètres voiture ?
Marie-Jo : Peut-être un peu ; j'ai moins pollué tout en entretenant ma forme physique. C'est une bonne alternative au vélo ordinaire qui demande de gros efforts dans nos contrées vallonnées.
Olivier : Conclusion ?
Marie-Jo : Quand on y a goûté, on n'a qu'une envie, c'est d'en acheter un !

Le café passe
Au Bord du Monde d'après !

Que cela fait du bien de vous revoir !
Depuis mardi 2 juin, date à laquelle les lieux sociaux se sont dé-confinés, le café a retrouvé le sourire ! Les tables prennent leur espace sous les tilleuls et accompagnent les derniers aménagements de verdures réalisés pendant le confinement !
Au vu de cette crise sanitaire qui nous affecte tous, il est encore difficile de se prononcer pour jouir d'une liberté totale dans l'espace public. On n'en manque pas Au bord du monde, mais pour le moment, vous êtes autorisés à vous rassembler... assis !
Alors on s'est dit qu'en attendant de pouvoir se (re)nourrir les oreilles, pourquoi pas se nourrir le corps ?
C'est donc par adaptation à la situation que le Café passe la seconde en incluant la restauration dans son quotidien... 3 cuisinières dont 2 traiteurs tournent sur la semaine pour proposer une cuisine variée les midis.
Toute cette alimentation travaillée maison provient au maximum d'étals de marchés. Nous sommes en direct avec les produits, producteurs et maraîchers locaux. Le maximum en bio ou raisonné, le mieux que notre territoire possède à ce jour !
Le choc sanitaire d'aujourd'hui confirme d'autant plus la nécessité de se nourrir avec des aliments de qualités, diversifiés et de saison.
Nous maintenons ainsi la volonté de se recentrer sur notre zone géographique, de faire vivre les artisans et producteurs du coin dans le but évident de renforcer l'économie locale.
C'est clairvoyant pour nous, mais important de se le rappeler pour contribuer à la bonne santé des futures générations.
Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement l'Appel lancé par la Mairie pendant ces derniers mois, pour sa volonté de maintenir hors de la crise les commerces fermés de notre village. Les bons d'achats «Nous sommes là» résonnent comme un cri puissant de solidarité. Cet écho a soutenu notre moral ces longs jours durant et nous permet de reprendre sereinement notre activité...
Votre sensibilité nous fait chaud au cœur. Un grand Merci !
Les bons d'achats attendent leurs propriétaires et sont valables jusqu'au 31 décembre 2020 !
Enfin, pour bien commencer l'été, nous apprenons ce jour que l'Office de Tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac souhaitent proposer un point Relais Tourisme au Café ! Vous pourrez donc vous procurer de la documentation concernant le tourisme local.
Pour compenser la disparition du point accueil cet été, la 2CV de l'office sera présente tous les mercredis soir. Marion viendra lors du marché des producteurs pour rencontrer directement les populations et mettre en avant les lieux à visiter de notre beau département !
L'optimisme est de rigueur au bord du monde d'après... au plaisir donc, de rencontrer le vôtre !
Belles vacances à tous et prenez soin de vous.

L'équipe à bord

Programmation confirmée a ce jour

Samedi 18 juillet - 21h: **Madou Diakité** – Afrique
Samedi 25 juillet : **Le bord du banc !**
Surprise exceptionnelle avec Le banc Sonore !
Samedi 29 août: **Le Big Bal ! Trio Loubelya + La mange bal**
Samedi 19 & 20 septembre 2020 : **Du monde au bord**
Les 1 an du Café !

Expositions
Du 2 juin au 31 juillet2020 – **ANGELA DES BOIS**, Couffouleux -
Peintures & scultures
Du 1 août au 11 septembre 2020 – **Julie Lecomte** - Gaillac
Photographies/ Cynographies
Du 12 septembre au 31 octobre 2020 – **Nadine Loubet** - Salvagnac
Photographies historiques du CAFE DES ALLEES !

ENFANCE

Une classe de CE2 part à la découverte de Salvagnac

Courir le monde, ce sera pour plus tard… La maîtresse de la classe de CE², Karine Blandin Henriet, avait choisi de porter le regard des enfants sur leur environnement tout proche : le village de Salvagnac. Quelle bonne idée ! Rendez-vous fut pris sur le parvis de l'église Notre Dame de l'Assomption, au sommet du village, ce vendredi 3 juillet 2020. C'est en pédagogue et guide averti qu'Yves Raymond entama la matinée. Les grandes portes de l'église s'ouvrirent sur les œuvres de Nicolaï Greschny, sur celles du sculpteur paysan Pierre Darios, sur la Vierge à l'enfant du XIII[e] siècle et bien sûr, sur le musée d'Art Sacré avec sa spectaculaire croix processionnelle. Yves Raymond répondit avec précision et détails aux nombreuses questions des enfants qui parcoururent l'édifice dans un silence « religieux ».

Roland Balaran prit la relève, à l'ombre d'une ramure d'érable accueillante et, par ses talents de conteur, sut captiver son auditoire, en évoquant la vie d'un enfant au village dans les années 60. Les questions suivirent et les réponses de Roland ne manquèrent pas de saveur. A son tour il enfila sa casquette de guide pour pointer quelques bâtiments remarquables et s'attarder devant le poids public, au pied du château. Une boisson fut offerte aux enfants avant que Régine Added ne prenne le relai et rappelle que la Marianne, au début des allées Jean-Jaurès, est un symbole vivant de la République et de la Liberté.

Enfin, arriva le moment tant attendu des petits : la rencontre avec monsieur le Maire dans la salle du Conseil Municipal. Bernard Miramond enfila son écharpe tricolore. Répondant aux questions des enfants sur son rôle, sur le plaisir d'exercer ses fonctions, sur le montant de ses indemnités… dévoilant des plans très anciens du cadastre, il ouvrit une petite fenêtre sur la gestion de la commune de Salvagnac. Les enfants repartirent avec leur enseignante, l'auxiliaire de vie scolaire et les deux mamans accompagnatrices, des images de Salvagnac sous le bras et une sérieuse envie de déjeuner. La cloche de midi avait sonné !
Ce fut une belle matinée, en compagnie d'enfants adorables et curieux. À renouveler. Bravo la maîtresse !

Mireille Brunwasser

CULTURE

La Scène Nationale d'Albi à Salvagnac, une histoire de volonté et d'optimisme !

Le secteur artistique a disparu du paysage pendant le confinement. Nous avons été privés du partage de musique, de cinéma, de théâtre, de musées… nous nous sommes heurtés à des mesures sanitaires inattendues et brutales, nous avons vécu l'absence et le manque.

Les artistes, les organisateurs, les associations aussi. Les gens du spectacle à l'activité irrégulière, souvent soumise à l'incertitude s'en trouvent fragilisés voire menacés. Alors, respectons les règles sanitaires qui s'imposent et retrouvons les artistes. Ils font du bien, stimulent nos émotions. C'est avec eux et grâce à eux que l'évasion est possible vers l'ailleurs, l'autre, le rire, le questionnement… Et mieux que tout autre les enfants de l'école Canta Grehl pourront vous en parler, eux qui ont vu le spectacle Gaïa dans la cour de l'école le 13 mars 2020, veille du confinement !
Et nous ragions de ne pouvoir accueillir Olivier de Robert pour « Mémoires en short » petit concentré d'humour, de saveur et de tendresse où l'auteur évoque le tir de Maxime Bossis qui s'envole dans la nuit de Séville, en passant par le rugby à papa qui sent le camphre et le confit de canard et où tout prend l'allure d'une épopée…

Mais soulagement ! La SNA nous a annoncé le report des spectacles :
« Mémoires en short »
vendredi 25 septembre 2020 à Salvagnac
« Saison de cirque »
lundi 21 septembre 2020 à Albi (déplacement en bus)
Le lieu de la représentation à Salvagnac sera choisi en fonction des protocoles du moment afin d'assurer aux spectateurs confort et sécurité.
Nous sommes aussi en mesure de vous annoncer la programmation de la saison à venir, avec 3 spectacles donnés à Salvagnac et toujours, le projet d'un déplacement en bus au théâtre d'Albi en fin de saison ainsi que celui d'un événement pour les scolaires.

Les détails de ces spectacles vous seront communiqués sous peu mais vous pouvez d'ores et déjà retenir ces 3 dates :
« Tant bien que mal »
mardi 10 novembre 2020
« Je me souviens »
jeudi 25 mars 2021
« Zaï zaï zaï »
jeudi 15 avril 2021
Vous êtes intéressés, vous voulez en savoir plus sur cette programmation, contactez-nous :
régine.added@orange.fr ou mbrunwasser@hotmail.fr
ou appelez la mairie 05 63 33 50 18 qui nous transmettra.

Mireille Brunwasser & Régine Added

… et la bibliothèque était toujours là

Tout était prêt : la date annoncée, les affiches distribuées, les bénévoles motivé.e.s… C'était la 3ème édition de « Chantons sous les toits » des médiathèques, c'était pour le 21 mars, c'était avant…
Puis pause obligée de presque 3 mois à notre grand désarroi ! Peut-être certains en ont-ils profité pour redécouvrir les livres de leur bibliothèque personnelle…
Mais comme nous ont manqué l'ambiance, les « bonjour en passant », les échanges informels, les discussions, les bruits mêmes de cet espace garni de livres, notre bibliothèque !
Il y a bien eu un brunch-lecture le jour de Pâques, par écran interposé, où quatre participantes en visio et 2 par mail ont voulu préserver le rythme mensuel de ces rencontres, mais ce fut tout…
Aussi, dès que l'autorisation en fut donnée, le samedi 6 juin la bibliothèque a réouvert ses portes au public -dans le respect du protocole imposé par les mesures sanitaires dues à la pandémie- : l'annonce a été faite via la lettre électronique, qui précisait les recommandations et les horaires modifiés.
Ouverture avec une nouveauté : notre intégration au réseau des médiathèques de la com d'agglo ; il y a eu en amont la formation, différée elle aussi, des bénévoles au logiciel ORPHEE.
Le plus grand bénéfice de cette action pour chacun est certainement le catalogue commun qui donne un large choix dans les documents proposés.

Pour rappel, la médiathèque de Salvagnac, par son statut associatif, a des sources d'approvisionnement diversifiées :
› les siennes par des achats ciblés de nouveautés choisis par des bénévoles (prochains achats fin juin 2020)
› celles de la médiathèque départementale d'Albi, avec navettes et changement de fonds -plus 3300 documents en prêt-
› celles de la communauté d'agglo Gaillac-Graulhet, avec réservations possibles et navettes chaque semaine (depuis le 23 juin) -voir media.ted.fr

La vie a donc repris sur les allées du côté de la bibliothèque et des animations sont prévues en juillet et août :
Reprise du brunch-lecture en plein air (2ème dimanche du mois à partir de 10h30) sous le grand pin au bout des allées avec deux dates : le dimanche 12 juillet et le dimanche 9 août ;
Un quizz plein-air de fin d'été le vendredi 28 août à 20h30…
Rappel des horaires d'été : ouverture les mercredis et dimanches matins de 10h à 12h.

L'association culturelle participera comme chaque année au Forum des Associations avec la présence de la bibliothèque et de la chorale « Sine Nomine ».
La présence de la bibliothèque sur notre commune ne serait pas possible sans l'implication de bénévoles : nous accueillons toujours les bonnes volontés pour participer à cet engagement commun au service de la lecture publique !
Il faut cependant terminer par un paragraphe qui pourrait tempérer nos ardeurs sur le long terme :
les contraintes imposées par la crise sanitaire sont susceptibles d'évoluer et de nous amener à modifier dans un sens ou l'autre le calendrier.

Continuons de lire, pour enchanter nos vies : à bientôt donc !

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

À partir du 5 juillet 2020 la bibliothèque est ouverte le mercredi et dimanche matin de 10h à 12h

Reprise des horaires habituels à partir du mercredi 2 septembre 2020
Bonnes vacances et bonnes lectures

L'Église Notre Dame de Salvagnac et son Trésor d'Art sacré

Cette église a été construite de 1874 à 1877, sa première pierre a été posée et bénie le 7 Avril 1874 par Joseph Cayzac, Vicaire Général du diocèse et originaire de Salvagnac. Elle a été consacrée le dimanche 20 Octobre 1878 par Monseigneur Ramadié, archevêque d'Albi.
C'est très certainement la quatrième église qu'a connu le bourg de Salvagnac dans son histoire.
Avant la destruction de la ville et ses remparts en 1587, l'église se trouvait à proximité de l'édifice actuel, sur l'emplacement du bâtiment qui fut l'école publique de garçons de 1855 à 1962. Démolie en 1587 avec la destruction de la ville et de ses remparts, elle fut reconstruite sur le même emplacement en 1630.
En 1840, un troisième édifice fut construit sur l'emplacement de l'église actuelle. Cette église était en forme de croix latine et d'une superficie de 168 m2, elle s'avéra très vite trop petite et fut démolie pour céder sa place à l'édifice actuel.
L'église Notre-Dame est d'un style qui mélange néo-roman et néo-gothique, sa superficie est de 310 m2. Elle comporte une nef centrale qui se termine par un chœur pentagonal. Un moulage de l'Assomption de la Vierge surplombe le maître-autel. Les deux nefs collatérales s'achèvent à chaque extrémité par des chapelles. Les vitraux, datant de la construction, ont été récemment restaurés.
Il convient de remarquer dans l'église :
Deux bénitiers en pierre situés de part et d'autre de l'entrée. Ces bénitiers proviennent très certainement de l'église construite en 1630 ; l'un des deux a été malheureusement mutilé par une mauvaise restauration.
Un tableau représentant saint Joseph situé à gauche de la tribune. Ce tableau est signé du peintre toulousain Bernard Bénezet (1835-1897) très connu pour ses peintures religieuses. Il provient de l'ancienne chapelle du pensionnat pour jeunes filles fondé en 1850 par les sœurs de Saint-Joseph-d'Oulias. (C.M.H)
Des fresques peintes par Nicolaï Greschny en 1950. Ces fresques décorent les chapelles des collatéraux, chapelles dédiées l'une à la Vierge et l'autre à Joseph.
Chapelle bas côté nord : la Vierge sur un trône en majesté, sur les murs latéraux sont évoqués des épisodes de la vie de Marie.
Chapelle bas côté sud : Joseph entouré de personnages de l'Ancien Testament, à droite Joseph patriarche qui vécut en Egypte, à gauche David Roi ; sur les murs latéraux sont

représentés des épisodes de la vie de Joseph. En dessous de Joseph, l'artiste a représenté le village de Salvagnac et des salvagnacois.
Nicolaï Greschny, né en 1912 à Tallin en Estonie, a appris la peinture d'icônes avec son père qui était diacre. A l'école des Beaux Arts de Berlin, il découvre et fait l'apprentissage de la technique de la fresque. Il a réalisé de nombreuses fresques dans le Tarn, mais aussi dans l'ensemble de la France. Il meurt en 1985 et repose dans la chapelle qu'il avait construite à la Maurinié près de Marsal (81).
Une crucifixion en bois « le Christ des affamés », elle se trouve dans le chœur. C'est une sculpture contemporaine, œuvre d'un sculpteur amateur Pierre Darios qui se dit « paysan sculpteur ».
Une Assomption de la Vierge au-dessus du maître autel, datant de la construction de l'église. Il s'agit d'un ensemble monumental réalisé par le célèbre atelier toulousain de terres cuites et de céramiques fondé par Auguste Virebent. (C.M.H)
Le Trésor situé dans la chapelle au fond du bas-côté sud et également dans la nef collatérale sud. Il convient de remarquer :
A droite et à l'extérieur de la chapelle, un tableau de la Crucifixion avec Jean et Marie datant du XVIe siècle provenant de Saint-Jacques-de-Labouysse (C.M.H).
Une vitrine renfermant : des ostensoirs, calices, ciboires. Ces objets en métal argenté ou doré datent de la fin du XIX^{e} siècle ou début du XX^{e}. Des navettes pour l'encens, des boîtes et chrémeaux pour les Saintes Huiles.
Entre la vitrine et la chapelle :
› Un chandelier pour quinze bougies, utilisé autrefois pendant la Semaine Sainte pendant le chant des lamentations du prophète Jérémie. ▶

› Une croix en pierre trilobée avec un soleil au centre
› Un lutrin en fer forgé avec un antiphonaire daté de 1856
› Une cuve baptismale creusée dans un bloc de pierre d'origine locale.

Dans la chapelle de gauche fermée par une grille :
Dans la vitrine horizontale à droite
› Le bicorne du dernier suisse de Salvagnac acheté en 1853
› Un encensoir en cuivre du XVII[e] siècle
› Des ciboires en bois de tilleul époque révolutionnaire
› Des pyxides et un ciboire en argent 1798-1809
› Un coffre et des flacons pour Saintes Huiles en bois et étain du XVIII[e] siècle ou début 19ème.

Sur le mur :
› Une croix de clocher en fer forgé du XVI[e] siècle
› Une vierge à l'enfant, sculpture sur pierre du XIIIe ou XIV[e] siècle (Église Saint-Jacques-de-La-Bouysse)
› Un tabernacle à ailes et anges en adoration ; bois peint et doré du XVIIIe siècle (C.M.H.)

Sur un socle :
› Une statue en bois doré de la Vierge du XVIII[e], qui provient d'une des précédentes églises de Salvagnac.

Dans la vitrine verticale à gauche :
› Une croix de procession argent, cuivre et bois (Eglise Saint-Pierre de Messenac); Toulouse 1514 (C.M.H.)

Depuis juin 2016 une toile monumentale (3m60 x 2m50) de Dèzes (1843) représentant l'Assomption qui ornait le chœur de l'église construite en 1840 a été classée à l'inventaire des Monuments Historiques. Un projet de restauration est en cours de réalisation, à l'issue duquel la toile sera installée à l'intérieur de l'église.

Tous les ans, à l'occasion des Journées du Patrimoine, mi septembre, l'église et son trésor sont ouverts au public avec l'assistance de l'association Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois et de l'équipe paroissiale.

Le reste de l'année, l'église peut être visitée en empruntant la clé de la porte d'entrée à la mairie. Par ailleurs des visites particulières peuvent être organisées avec le concours de l'association en en faisant la demande auprès du secrétariat de mairie.

Yves Raymond

Les visites de l'église Notre-Dame de Salvagnac à nouveau possibles

Interrompues, comme beaucoup d'activités culturelles par le confinement dû au Covid19, les visites de l'église Notre Dame de Salvagnac sont à nouveau possibles selon la procédure qui avait pu être remise en œuvre suite à la reprise de l'ancien Bar des Sports, désormais Café « Au bord du Monde », sur les allées Jean Jaurès. En effet la clé de l'église a été confiée, avec leur sympathique autorisation à Régine et Yvan, nouveaux gérants du bar. La clé de l'église sera confiée aux visiteurs contre dépôt, pour le temps de la visite, d'une pièce d'identité au comptoir du bar. Ainsi les fresques de Nicolaï Greschny et tous les éléments du Trésor d'Art Sacré de l'église Notre Dame de l'Assomption pourront être visités tous les jours de semaine, hormis le mardi, jour de fermeture du bar. Ce trésor patiemment constitué par la municipalité présente de nombreux objets et éléments de décor de l'église elle-même, dont plusieurs sont inscrits sur l'inventaire complémentaire des Monuments Historiques. On peut citer entre autres à cet inventaire, une croix processionnelle datant de 1514, plusieurs toiles des XVIIème et XIXème siècles, et un groupe sculpté monumental (fin XIXème) représentant l'Assomption de Marie par Virebent, sculpteurs à Toulouse. Un certain nombre de pièces provenant de l'église Saint Pierre de Messenac et de la chapelle templière Saint Jacques de La Bouysse y sont regroupées afin d'être protégées. Des visites guidées particulières et de groupe, pourront être organisées, sur demande à la mairie de Salvagnac (05.63.33.50.18 – mairie.salvagnac@orange.fr). Enfin dans les mois qui viennent, le trésor va s'agrémenter de la toile de Dèzes. Dernier élément classé du trésor il est daté de 1843. Il est actuellement en cours de restauration. Cette toile, de dimensions importantes (3.67 x 2.47 m) qui représente l'Assomption de la Vierge était installée dans le fond du chœur de l'église qui a précédé l'édifice actuel construit en 1875. Le Chœur de l'église actuelle est décoré d'un moulage monumental des ateliers Virebent de Toulouse, et représentant aussi l'assomption de la Vierge Marie.

Yves Raymond

VACANCES TOURISME
À SALVAGNAC ET ALENTOURS

Dossier préparé par Sonia Aubertin

Nos suggestions pour un bel été à Salvagnac

Situé sur un puech (colline), village typique du Gaillacois, Salvagnac apparaît en 1220 avec la création d'un prieuré bénédictin à l'initiative de Raymond VI comte de Toulouse.

Baronnie jusqu'à la Révolution, la ville fortifiée, assiégée pendant les guerres de religion fût quasiment rasée suite à l'arrêté du parlement de Toulouse du 5 mai 1587. A l'exception des bases des tours du château (classées aux monuments historiques) et de quelques maisons datant du XVII[e] et XVIII[e] siècle, le village fût reconstruit au XIX[e] et fût aussi le lieu de foires et marchés très importants.

Étape des chemins de la vigne en Gaillacois, face au château, tablette d'interprétation du paysage.

Incontournable, le superbe panorama sur la vallée du Tescou.

LAURENT FREZOULS

DÉCOUVRIR et SE DIVERTIR

Balades, randonnées

Amateurs de loisirs de pleine nature, plusieurs départs de randonnées vous attendent dans la campagne salvagnacoise !

Le salvagnacois	23 km/5 h 45 mn	Point de départ Centre Salvagnac
GR – Pays salvagnacois	31km/6h	Point de départ Centre Salvagnac
Sentier de découverte de Sivens	2.5 km/ 30mn	Point de départ Maison forestière de Sivens
Sentier de découverte de Sivens (boucle longue)	8 km/ 1h	Point de départ Maison forestière de Sivens
Circuit VTT n°5 - Les hauts de la Maladène	15km	Point de départ base de loisirs des sourigous
Circuit VTT n°4 - Les coteaux salvagnacois	30km	Point de départ base de loisirs des sourigous
Circuit Vélo n°5 - Vignobles et bastides	62km	Point de départ Carrefour du Puech du Taur 81310 Lisle-sur-Tarn

Informations, fiches à télécharger : www.tourisme-tarn.com/a-voir-a-faire/balades-et-randonnees
Le Coffret Rando Tarn : 27 circuits de découvertes et de balades répertoriées sur le territoire des bastides et du vignoble de Gaillac

OFFICE DE TOURISME BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC
+33 (0) 805 400 828 - Appel gratuit
www.tourisme-vignoble-bastides.com

PASCALE WALTER

Archéosite de Montans :

Tel : 05 63 57 59 16 - 33 Avenue Elie Rossignol - 81600 Montans

L'Archéosite vous invite à voyager dans le temps. Découvrez l'incroyable destin de ce petit village gaulois devenu l'un des plus grands centres de production de céramiques de l'empire romain. Une façon originale d'expérimenter l'archéologie autrement.

L'Archéosite vous accueille du :
Mercredi au vendredi : 10h-12h /14h-18h.
Week-end et fériés : 14h-18h

ENTRÉE GRATUITE jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine (19 et 20 septembre)

Attention : les ateliers d'été demeurent payants (5 € / participant)
Les ateliers des vacances d'été, en après-midi
› 4-6 ans (tous les mercredis du 8 juillet au 26 Août 2020)
› 7-12 ans (les mercredi et vendredi du 8 juillet au 28 Août 2020)

Conditions et réservations : 5€ par enfant 1 accompagnateur obligatoire pour les 4-6ans (gratuit). Atelier sur inscription préalable obligatoire au 05 63 57 59 16 ou archeosire@ted.fr , dans la limite des places disponibles.

PASCALE WALTER

Base de loisirs des Sourigous

Lac des Tasconis, aire de camping, jeux pour enfants, pêche, balade
Base départementale de Sivens : ancienne Maison forestière. Sur place aire de pique-nique, jeux, sentiers découverte.

Base départementale de Sivens

Ancienne Maison forestière. Sur place aire de pique-nique, jeux, sentiers découverte.

Base de loisirs de Vère Grésigne

zone de bain avec toboggan aquatique et périmètre pour les enfants. (20 min de Salvagnac, commune de Castelnau de Montmiral)

PASCALE WALTER

Base de loisirs des 3 lacs Monclar-de-Quercy (82)

activités de loisirs et de la plage près de chez vous : plage de sable fin, lac, piscines, parc aquatique, buvettes...
(25 min de Salvagnac)

Découverte des villages bastides du gaillacois

Villages perchés, bastides fortifiées, cités médiévales, « nids d'aigle »...
tous ont une âme et une atmosphère unique (Castelnau, Puycelsi, Lisle sur Tarn, Cordes sur Ciel, Vaour, Penne...)
Circuits découverte du pays des bastides et du vignoble :
www.tourisme-vignoble-bastides.com

LAURENT FREZOULS

VENT D'AUTAN-MEDIART

DOMINIQUE VIET

PASCALE WALTER

CHRISTOPHE BOUTHÉ

J.L. PIEUX

Église Notre-Dame de l'Assomption de Salvagnac

Église du XIX[e] siècle, fresques de Nicolaï Greschny, retable. Musée d'Art Sacré. Trésor avec croix processionnelle classée par les Monuments Historiques et Vierge à l'enfant du XIII[e] siècle. Tours de l'ancien château du XIV[e] classées Monuments Historiques.
Voir article dédié rubrique culture

(La clé de l'église peut être confiée pour le temps d'une visite, contre dépôt d'une pièce d'identité, au comptoir du Café au bord du Monde allées jean Jaurès)

OÙ DORMIR

LE RELAIS DES DEUX VALLÉES (Hôtel restaurant)
10 chambres - label logis de France
Tel : 05 63 33 61 90
Grand rue 81630 Salvagnac

LA VIGNE ET LE BLÉ- 3 épis
4 chambres, 10 personnes, piscine, bain à remous
Tel : 05 63 33 23 78 / 06 80 66 52 58
Rue Gérard Roques 81630 Salvagnac

CHAMBRES D'HÔTES À BETEILLE
1 chambre, 4 personnes
Tel : 05 63 58 59 48 / 06 35 91 83 90
Lieu dit Béteille 81630 Salvagnac

DOMAINE LAGARRIGUE
3 étoiles, 3 épis, 5 chambres, piscine, spa
Tel : 05 63 57.20.35 / 06 01 31 58 48
462 Route de St Martin - 81630 Salvagnac

LE CHÂTEAU DE NAÏS
4 étoiles, 4 épis, 8 chambres, piscine
Tel : 05 63 33 39 87 / 06 95 33 36 36
Peyres Bouyers 81630 Salvagnac

MON RÊVE
Meublé 3 étoiles, 5 personnes, 2 chambres, piscine
Tel : 05 63 33 29 35 / 06 88 74 88 92
Les Barrières 45 route des Crêtes - 81630 Salvagnac

MEUBLÉ DE TOURISME DES CAMBOULASSES
10 personnes, 3 chambres, piscine
Tel : 09 50 25 98 25
Les Camboulasses 81630 Salvagnac

PASCALE WALTER

PASCALE WALTER

OÙ SE RESTAURER

RESTAURANT LE RELAIS DES DEUX VALLÉES
vous accueille dans son cadre moderne et chaleureux.
Une salle de restaurant intérieure et extérieure avec vue sur la vallée
Tel : 05 63 33 61 90
Grand rue 81630 Salvagnac

CAFÉ AU BORD DU MONDE
Venez découvrir le Café de notre village de Salvagnac, surplombant le Bord du monde... Depuis août 2019.
Restauration de produits frais & locaux.
Pour la programmation voir article dans « vie publique »
Tel : 05 63 55 14 52 12 Allées Jean Jaurès 81630 Salvagnac

RESTAURANT LA GUINGUETTE
Restauration simple pour un moment de détente, installez-vous en intérieur dans la belle salle vitrée ouvrant sur le lac, ou en extérieur avec la terrasse sur pilotis.
Bar, pizzas, tapas, menu... et profitez de l'esprit guinguette des belles soirées d'été.
Dimanche midi, déjeuner musette ; en soirée le week-end, karaoké ou accordéon dans l'esprit musette....
Programmation régulière à retrouver sur la page Facebook : La Guinguette De Salvagnac
Tel : 05 63 58 69 84
Base de loisirs des Sourigous - 81630 Salvagnac

LA PAUSE FERMIÈRE
Véritable espace dédié aux bons produits du terroir «de chez nous». Un petit coin «Casse-croûte» vous permettra de faire une halte et de vous poser soit en buvant un petit rafraîchissement soit en prenant le temps de composer votre repas parmi les bons produits du magasin et de les déguster.
Juste en face du magasin, vous pourrez vous promener dans les allées de l'arboretum réaménagé en mini-ferme dans laquelle vous croiserez : vache et veau, moutons, poules, canards...
Tel : 05 63 40 09 70
55 chemin des Sourigous - 81630 Salvagnac

PASCALE WALTER

LE GAILLAC ET SON VIGNOBLES

Dans le Vignoble de Gaillac vous ne rencontrerez que des passionné-e-s. Les viticulteurs se transmettent la passion de la vigne de génération en génération. Il y a bien sûr les traditions de chaque famille mais aussi des techniques de pointe toujours au service de la qualité ancestrale.
Les vigneronnes et vignerons vous accueillent dans leur domaine et vous racontent leurs vignes, leurs vins, leur fierté d'appartenir à ce terroir...
N'hésitez pas à pousser la porte de leurs domaines.

Nos suggestions pour votre été

CHÂTEAU DE TERRIDE
APÉROS CONCERTS Du 14 juillet au 18 août, tous les Mardis Soirée musicales à partir de 19h30
Soirée musicale dans les jardins du château.
Restauration sur place avec Foods Trucks et producteurs fermiers.
Dégustations et vente de vin du château.
Entrée libre mais réservation conseillée
RD 20, Route des Barrières- 81140 Puycelsi
Tel : 05 63 33 26 63

DOMAINE LONG-PECH
APÉROS CONCERTS :
jeudi 23 juillet et jeudi 6 août 2020
PIQUE-NIQUE ou APÉRITIFS FERMIERS
Sur réservation
Lapeyrière - 81310 Lisle-sur-Tarn
Tel : 06 31 85 66 93

CHÂTEAU DE SAURS
VISITES Durant les mois de juin, juillet et août,
› jeudis à 10h pour une visite guidée,
› jeudis et samedis de 10h à 13h pour une visite libre.
Fin de la visite par une dégustation de nos vins
81310 Lisle-sur-Tarn - Tél : 05 63 57 09 79

Des animations dans tout le vignoble !

Du 15 juin au 22 août : Animations chez les vignerons.
Dimanche 26 et lundi 27 juillet : Pique-nique dans le vignoble.
Renseignements, informations : 05 63 57 53 77

PASCALE WALTER

Le « Pass Vigneron »

entre découverte et dégustation privilégiée dans un domaine du Gaillac
Voici un pass qui promet de belles découvertes ! Simples curieux ou amateurs de vins, partez à la rencontre d'un vigneron passionné, labellisé Vignobles & Découvertes. Il vous contera l'histoire de son domaine et celle d'un vignoble millénaire, dont les vins de Gaillac étaient dégustés aux tables des comtes et rois de France.
Entre visite du domaine et dégustation, vivez une rencontre unique et passionnante au cœur des domaines partenaires.

Tarif : 19€ (Pour 1 groupe de 1 à 10 personnes)

Réservez votre pass en ligne sur le site de l'office de tourisme ou dans un des bureaux d'information, selon vos envies et vos dates, pour ne pas passer à côté de cette expérience unique et privilégiée.

PASCALE WALTER

Vos contacts tourisme :

Point d'information Tourisme au **Café Au bord du monde**, avec présentoir et documentations touristiques.
La 2CV de l'Office de Tourisme vient à votre rencontre sur le marché de producteurs en Juillet et août, tous les mercredis de 17h à 19h30 (Allées Jean Jaurès)

OFFICE DE TOURISME BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC
+33 (0) 805 400 828 (appel gratuit)
Tous les jours : lundi au dimanche 14h/17h

Téléchargez ou commandez en ligne vos circuits découverte du pays des bastides et du vignoble : www.tourisme-vignoble-bastides.com

Vos documents touristiques et circuits découverte des destinations Tarnaises : www.tourisme-tarn.com ou par téléphone au 0563773210

Pour recevoir les bonnes adresses et bons plans du Tarn, abonnez-vous à la newsletter du Tarn, LE PETIT ESPANTE
https://tinyurl.com/tarn-newsletter
Sonia Aubertin

VIE ASSOCIATIVE

Le Forum des Associations

Le Forum des Associations se tiendra le samedi 5 septembre 2020 sur les allées Jean Jaurès de 15h à 18h
La commission vie associative s'est réunie mercredi 30 juin. Ses membres ont jugé important de maintenir le forum des associations sous réserve que la situation sanitaire le permette. En effet, il s'agit depuis plusieurs années du rendez-vous de la rentrée, incontournable pour les salvagnacois. Il permet de s'inscrire sur les activités proposées, sportives, culturelles, cultuelles.
Vous pouvez également découvrir la richesse de la vie associative sur le village et pourquoi pas devenir bénévole pour l'une d'elles ?
Le CCAS, privé de loto de plein air, sera également présent cette année pour recueillir vos dons et proposer crêpes et gâteaux !
Pas de forum sans course de trottinette ! Vous avez tout l'été pour vous entraîner ! Vous pourrez vous inscrire au secrétariat de la mairie sans tarder.
Le comité des fêtes toujours actif, nous offrira l'apéritif en fin de journée vers 18h.
Pas de repas collectif prévu cette année, le café Au Bord du Monde et le restaurant de l'hôtel des deux Vallées proposeront un menu Forum sur réservation : 15 euro le repas et 8 euros repas enfant.
La journée se terminera par la soirée cinéma en plein air organisée par l'association Lumen and Co (*cf ci-dessous*)

Bel été à Salvagnac

Lumen reprend ses activités cinéma

C'est l'été, après cette petite pause de confinement forcée, la vie reprend son cours, doucement, en respectant les gestes barrières, essayant de limiter la propagation du virus qui a l'air de se poursuivre.
Comme pour beaucoup, ça a provoqué des annulations et reports d'activités :

Un atelier audiovisuel qui s'est déplacé au Pré Vert à Rabastens du 06 au 10 juillet, pour un petit groupe de jeunes, des adolescents, autour de la thématique du refuge, ce lieu sécurisant, géographique ou mental, un espace à l'écart du monde extérieur où l'individu aime à se retrouver afin de se poser, se mettre à l'écart, pour permettre de développer une vision personnelle, critique, face au rythme des événements.

La journée ciné-concerts prévue initialement le 04 juillet, mais CoronaVirus aidant, tentée d'être reportée début septembre, est finalement annulée et reportée l'année prochaine au 03 juillet 2021.
Retenez la date du premier week-end de juillet : Festival Ciné-concerts tout public.
On aura le temps d'en reparler.

Forum des Associations, projection d'un film de "patrimoine":«**Lavacheetleprisonnier**»d'HenryVerneuil(1959), au square de la République
(repli sous la halle de la mairie si mauvais temps)

Les VenD'Oc
Un vendredi tous les deux mois, un film documentaire programmé au Café Au Bord Du Monde. Programmation en cours.

Cyril Maddalena

Des nouvelles du Galetas

Comme toutes les associations le confinement nous a figés au milieu de notre saison de concerts : nous venions d'inaugurer la salle basse du château, notre refuge durant les travaux à l'Espace Culturel, avec une soirée magnifiquement réussie autour des travaux des **illustratrices Soline Garry et Magali Bardos** et du **chanteur Jérémie Bossone**.

Les illustratrices Soline Garry et Magali Bardos

Ce fut malheureusement notre dernière soirée de la saison après les concerts non moins réjouissants à l'Espace Culturel , **My Utopia**, **Ublot**, **Lina Modica** et **Dadèf Quartet**, car nous avons dû annuler la suite de la programmation ...

My Utopia

Mais nous reviendrons dès le samedi 3 octobre assurer notre part de l'animation musicale de notre village tout au long de l'année. C'est notre vocation et notre volonté, aussi, la salle du château nous permettant d'envisager de recevoir artistes et public dans le respect des règles de distanciation et des protocoles sanitaires, nous sommes en train de construire la saison 2020/2021 que nous espérons aussi riche et variée.

Ublot

Lina Modica

Les informations vous parviendront dès que possible par les canaux habituels (Écho, site de la mairie et du Galetas, lettre électronique, affiches...) et bien sûr nous serons présents sur les Allées lors du Forum des Associations le samedi 5 septembre 2020.

Dadèf Quartet

Au plaisir de vous accueillir,

L'équipe du Galetas

Quelques nouvelles de Vox musica

Les cours de musique ont repris avec un certain enthousiasme après le déconfinement. Un certain nombre de cours ont ainsi pu être rattrapés, les autres le seront dès la rentrée. Nous remercions Cédric, notre professeur de guitare, qui nous quitte et nous aurons le plaisir d'accueillir un nouveau professeur de guitare, Justin Saint-Pierre. Nous retrouverons Aurélie pour l'accordéon, Juliette pour le saxophone, Amélie pour le chant, Helena pour le piano et Nicolas pour la batterie et la percussion. De nouvelles propositions vous seront faites sous la forme de pratiques hebdomadaires en groupe et de stages.

Un certain nombre de projets sont en cours d'élaboration pour dynamiser la pratique musicale des élèves : participation des élèves du chant à un spectacle, animation d'un bal et surtout nous nous retrouverons pour une fête de Vox musica au mois de Juin doublement festive!
Vous pourrez recueillir toutes les informations et vous inscrire lors du Forum des Associations qui se tiendra le Samedi 5 Septembre, nous serons présents et à votre écoute.
Contact : Isabelle 06 30 42 58 85

À très bientôt

L'équipe de Vox

Karavane reprend sa route !

L'association culturelle s'est confinée comme tout le monde, au lendemain du 14 mars dernier !
Une bien belle programmation printanière s'en est trouvée gelée, avec une vision inconnue pour sa reprise. Comme toutes les associations et lieux qui proposent de la vie culturelle, Karavane a posé ses valises ces quelques mois. Elle commence petit à petit à reprendre sa route avec toujours sur son dos, des milliers d'idées musicales et théâtrales à venir...
Comme tout redémarrage, Karavane va prendre le temps qu'il faut pour bien huiler ses animations.
C'est le cas par exemple avec l'aide du FDVA (Fond de développement de la vie associative), pour ainsi proposer à ses adhérents, une formation de 2 jours sur la sonorisation d'un groupe musical en live !
2 jours de théorie avec Johann (ingénieur du son professionnel) qui se clôtureront en pratique avec un concert le 18 juillet 2020 au Café Au bord du monde ! Si cela vous intéresse, contactez directement le Café.

Vous voyez, Karavane reprend sa route...

Programmation culturelle proposée par Karavane :
(Planning non exhaustif)
Samedi 18 juillet 2020 : Madou Diakité – Afrique
Samedi 25 juillet 2020 : Le bord du banc ! Surprise - Soirée Exceptionnelle avec Le banc Sonore !
Samedi 29 août 2020 : Le Big Bal ! Trio Loubelya + La mange bal
Samedi 19 & 20 septembre 2020 : Les 1 an du Café « Au bord du monde » !

Régine Clarety

Rives du Tescou Football Club

Ami(e)s sportifs,
Tout d'abord, nous espérons que vous n'avez pas trop souffert de la crise sanitaire que nous avons rencontrée ces derniers mois.
Le contexte actuel ne nous a pas permis de poursuivre notre activité sportive pendant la saison 2019/2020. Il faut donc que nous pensions à la saison suivante pour vous proposer le meilleur du football.
Sachez que le dynamisme du club ne sera pas affecté par la longue trêve que nous avons vécue. Nous avons prévu à minima :
› Des équipes de jeunes dans les catégories d'âges de 2015 à 2006
› Deux équipes seniors intégrant les jeunes nés en 2004
› Une équipe de vétérans

Chaque joueur (adulte et enfant) sera doté d'une paire de chaussettes et d'un sac de sport. Chaque enfant se verra offrir un survêtement.
Le prix de la licence sera de :
› 65 € pour les enfants
› 90 € pour les seniors
› 55 € pour les vétérans
Notre assemblée générale est prévue le 04/09/2020 ; elle sera confirmée par convocation.
La reprise d'activité est prévue le 05/09/2020.
J'en profite également pour lancer un appel aux bonnes volontés pour nous rejoindre dans l'encadrement des équipes de jeunes. Merci de nous dire si vous souhaitez participer à cette mission ; vous ne serez jamais seuls !

Le Président, Julien Dalga

Les Restos du Cœur en Drive

Malgré le confinement, les Restos du Cœur ont continué la distribution tous les 15 jours en prenant toutes les précautions nécessaires, suivant les directives de l'Antenne Nationale.
Pendant l'été, nous reprenons la distribution toutes les semaines, le samedi de 9 h 30 à 11 h, et toujours en drive...
Pour les personnes en difficulté passagère, n'hésitez pas, contactez-moi au 06.76.78.65.88
Bon été à vous.
Georgette GAMBAZZA, responsable de l'Antenne de Salvagnac

Les Jardins Partagés de Salvagnac

Le confinement a favorisé les travaux de jardinage chez les particuliers mais également chez les adhérents des Jardins Partagés, dans le respect des gestes barrières et des délais d'activité.
Cette année grands chamboulements : de nombreux nouveaux jardiniers ont rejoint l'association, nous sommes maintenant douze titulaires de lots variant de 15 à 50 m². Ce sont des petites parcelles mais beaucoup n'ont jamais pratiqué le jardinage et doivent découvrir les gestes et les techniques de culture. Le terrain communal de la Péchique est très argileux et les résultats ne sont pas toujours encourageants. Bien que dure c'est une bonne école pour connaître la nature et savoir que l'autosuffisance ne vient pas d'un claquement de doigts. Mais ceux (et celles) qui passent ce cap y ressentent un plaisir intense à chaque germination, à chaque fleur ou fruit qui se développe, et le goût des aliments qui proviennent du jardin est toujours un régal qu'on partage en famille ou avec les amis. Suivant sa capacité, chaque jardinier dispose d'une parcelle où il cultive selon son envie, mais tous bénéficient de l'entraide et des conseils des autres ; et les travaux communs sont réalisés en chantier participatif, paillage, semis, talus aux aromates. Et en cas de vacances ou d'absence temporaire, il y a toujours quelqu'un pour s'occuper des plantations.

En 2019, suite au déménagement du lotissement, il n'y avait que trois parcelles travaillées. En juillet dernier les volontaires internationaux de Citrus ont débroussaillé toutes les ronces et préparé la parcelle de fleurs qui a enjolivé le chemin de la Péchique. Depuis, les aménagements se succèdent : cheminements, montage de serres, broyage de branches, adduction d'eau d'arrosage. Des projets de plantation de fruitiers et d'ouverture d'autres terrains à la culture sont en discussion, tout dépendra de la persévérance des adhérents.

Les Jardins Partagés présenteront leurs activités lors du forum des associations du 05 septembre en espérant que bientôt nous pourront reprendre les échanges de plantes et de graines. L'association est ouverte aux amis des jardins et de la culture au naturel qui peuvent participer aux animations, rencontres culturales et conseils techniques mais qui peuvent également nous apporter leurs lumières et conseils.

Bernard Villaret - Tél. : 06 86 79 87 72
jardinspartages.salvagnac@laposte.net

Association Optimiser Promouvoir Initier au pays des Tescou's

« Parlons-en » c'est reparti !
La majorité des manifestations au Pays des Tescous et ses environs ont été supprimées à cause du confinement lié à l'épidémie du COVID19.
Les dernières annonces du gouvernement ont permis à un grand nombre d'associations de relancer leurs activités ; aussi la lettre hebdomadaire a retrouvé toute sa place. Si vous êtes abonnés, vous avez dû la recevoir... si vous ne l'êtes pas il vous suffit de demander en allant sur le site : https://www.o-p-i.fr/aupays/opi/sabonner-aux-lettres-dinformations/ , c'est gratuit !!!
Par ailleurs, le confinement n'a pas empêché les raisins d'arriver et le dé-confinement permet d'envisager de faire la fête pour les vendanges. L'association a besoin de volontaires pour donner un coup de main ; si vous pouvez aider, merci de vous signaler au 06 99 11 43 21 ou bien par courriel : parlonsen@o-p-i,fr ou encore par courrier : O.P.I. Des Tescou's 3592 route de Monclar 81630 Saint Urcisse.

Robert Viader

Association Le Souvenir Français

Le comité de Salvagnac a été actif tout au long du confinement lié à la pandémie du covid19. Le lien a été maintenu avec les adhérents dont certains ont été hospitalisés pour des pathologies sans rapport avec le coronavirus.
Le comité a fait don de gel hydroalcoolique aux écoles primaires de Salvagnac et du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Beauvais-Montgaillard-Tauriac.
Le repas annuel aura lieu le dimanche 13 octobre à la salle des fêtes de Montgaillard. Une communication spécifique suivra en temps opportun.
En date du 15 mai, Bernard Boulze a été nommé délégué général du Souvenir Français du Tarn.
Enfin, la stèle des Barrières est en cours de rénovation.

Bernard Boulze

Les Festivités annulées

En cette période bien particulière pour chacun d'entre nous, il nous semblait important de venir à la rencontre de nos chers citoyens Salvagnacois afin de communiquer sur les décisions prises par l'ensemble de l'équipe du comité des fêtes.

En effet, suite aux recommandations gouvernementales, nous avons pris la décision d'annuler l'ensemble des festivités estivales, notamment le repas du 14 Juillet et les festiv'étés du premier week-end du mois d'Août. Si cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur, elle s'est imposée à nous au vu des fortes contraintes liées à l'organisation de tels événements. Il ne nous semblait pas opportun de nous réunir pour de tels moments festifs tout en ayant comme principale préoccupation le respect de règles sanitaires strictes.
En ces moments difficiles, la santé de tous doit rester une préoccupation majeure, et soyez certains que nous nous attellerons à vous retrouver le plus vite possible afin de partager de bons moments festifs dans la convivialité comme nous en avons pris l'habitude.
A ce titre, toutes les personnes intéressées, anciens ou nouveaux Salvagnacois et riverains, sont invitées à se rapprocher de l'équipe ou de la municipalité pour prendre part à notre belle aventure humaine.
Au plaisir de vous retrouver toutes et tous en bonne forme au plus vite.

L'équipe du comité des fêtes de Salvagnac.

Les amis de la Bouysse

Cette année, notre association fête le trente-cinquième anniversaire du début de la rénovation de la chapelle templière de La Bouysse. Cette rénovation avait débuté par le remplacement de la cloche, opération entièrement financée par des dons. C'était le départ d'un engouement pour continuer la restauration, tant cette chapelle était en état de délabrement. Autour des familles de paroissiens du lieu : Linas, Carme, Favarel, Tardieu, est né l'intérêt des habitants alentours ou nouveaux arrivants. L'édifice a fait l'objet de recherches historiques de la part de Roger Fabriés[1].

Sous l'impulsion des présidents successifs : M.de Frayssinette, Maurice Linas, Maurice Montabrut, les travaux se sont poursuivis grâce à l'immense générosité des adhérents de l'association mais aussi avec l'appui des collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Départemental et la commune de Salvagnac). Remercions également Gérard Maurel et Alain Barreau, employés municipaux, qui de 1998 à 2000 ont rénové le clocher dans les règles de l'art.

Comme chaque année, la journée du 15 août sera l'occasion de découvrir l'intérieur de la chapelle.

Ce jour-là, une messe en plein air est programmée à 10h, elle sera suivie à 11 h d'un moment festif autour d'un verre de l'amitié. Nous vous y attendons nombreux. Vous profiterez d'un point de vue sublime sur la vallée du Tescou et le massif de la Grésigne.

Bernard Boulze, Président.

(1) Nous vous invitons à lire la communication de Roger Fabriés au congrès de la fédération des sociétés intellectuelles du Tarn. C'est un texte remarquable empreint d'ésotérisme. (Revue du Tarn n°107-année 1982). Document disponible à la bibliothèque de Salvagnac

À tous ces professionnels dont l'aide fut si précieuse : MERCI !

Tout le personnel de l'EHPAD Petite Plaisance a été très touché par le soutien de ces professionnels au grand cœur qui dans cette période inédite que nous venons de vivre ont fait preuve d'une générosité sans pareille. Nous tenons à les remercier.

Merci donc à Maison Bruyère pour son don de gourmandises et autres douceurs.

Merci à l'entreprise Monteillet de Salvagnac nous ayant fait don de la structure en bois et plexi qui a permis aux résidents ainsi qu'à leur famille de rencontrer leurs parents en toute sécurité au plus fort du confinement.

Merci à la Pharmacie Cambon de Salvagnac pour leur don de crèmes pour les mains, à l'heure où ces dernières étaient malmenées par des lavages innombrables en cours de journée.

À Ludovic Girard de Monclar de Quercy pour les dons de visières.

Merci à Mme Pefourque de Montgaillard, à Mme Simon, à Sarah Lecomte, Marie Théry et Brigitte Héllin de Salvagnac pour leur fabrication généreuse et gracieuse de masques en tissu à l'heure où ces derniers manquaient.

Merci bien sûr à la mairie de Salvagnac pour son soutien continu et sa présence à nos côtés durant cette épreuve.

Sans la générosité et le travail de ces personnes, parfois dans l'urgence que nous avons tous connue ces dernières semaines, notre travail aurait été plus compliqué, moins serein et agréable.

Un peu de douceur dans ce monde.

C'est pourquoi nous leur disons : MERCI !

L'EHPAD Petite Plaisance

Association AMIS (Gym volontaire de Salvagnac)

Merci Michele !

C'est autour d'un apéritif dînatoire « auberge espagnole » que s'est terminée la saison 2019/2020 des rencontres de l'Association Multi-activités Intergénérationnelle du Salvagnacois, AMIS.

Les adhérentes ont répondu présentes. Et c'est avec beaucoup d'émotion, mais dans une bonne ambiance conviviale qu'elles ont pu remercier et dire au revoir à Michèle. Michèle Cabié aura assuré les cours de gymnastique volontaire pour les dames de Salvagnac et des communes voisines, (et aussi à 2 messieurs) pendant près de 22 ans.

« Elle est là depuis aussi longtemps que moi, presque depuis le tout début ! » déclarait Colette Mathieu, présidente de l'association née en 1996. C'est une prof qui était à l'écoute de ses « élèves », qui savait varier les cours et les adapter au rythme du groupe. Elle va nous manquer.

L'AMIS a évolué, s'est développée avec l'appui de sa présidente et autour de sa prof de gym et de membres fidèles, qui l'ont fait vivre.

Avec la Covid19, cette année fut particulière. Les cours ont cessé le 16 mars, et n'ont pas pu reprendre. Avec le départ en retraite de Michèle et malgré les efforts et recherches de l'équipe dirigeante, aucun remplaçant n'a été trouvé pour le moment.

Comme chaque année, le vide grenier de l'association aura lieu le dimanche 20 septembre dans le respect des conditions sanitaires en vigueur. Inscriptions en mairie 05 63 33 50 18.

Même si les conditions de reprise des cours de gym en septembre ne sont pas réunies à ce jour, les membres de l'AMIS osent y croire, et espèrent trouver leur nouveau prof pour poursuivre ensemble cette belle aventure !

Si vous êtes prof de gym, diplômé.e, et que vous êtes intéressé.e, merci de prendre contact avec :

Colette Mathieu au 05 63 40 55 07

Sonia Aubertin (pour l'AMIS)

La newsletter municipale

Pour s'inscrire et recevoir la lettre électronique, contacter le secrétariat de la mairie :

05 63 33 50 18

mairie.salvagnac@orange.fr

Agenda des manifestations

JUILLET

Dimanche 12
Brunch lecture
10h30 en plein air
au bout des Allées Jean Jaurès

Samedi 18
Concert MADOU DIAKITÉ
21h - Café Au Bord du Monde
Organisé par Karavane

Samedi 25
Soirée exceptionnelle au café avec le Banc Sonore :
« AU BORD DU BANC ! »
21h - Café Au Bord du Monde

AOÛT

Dimanche 9
Brunch lecture
10h30 en plein air
au bout des Allées Jean Jaurès

Samedi 15 août
Ouverture de la chapelle à la visite

Vendredi 28
Quizz ou remue méninges
20h30 au bout des Allées Jean Jaurès
organisé par la bibliothèque

Samedi 29
Grand bal avec le TRIO LOUBELYA + LA MANGE BAL
À partir de 18h - Café Au Bord du Monde
Organisé par Karavane

SEPTEMBRE

Samedi 5
FORUM DES ASSOCIATIONS
à partir de 15h - Allées Jean Jaurès

À la nuit : cinéma au bout des Allées
« La vache et le prisonnier »
par Lumen &Co

Samedis 12 et 26
Concours de tarot
20h30 - salle Caraven Cachin
Organisé par l'Amicale du 3e âge

Samedi 19 dimanche 20
Le café Au Bord du Monde fête sa première année

Samedi 19 dimanche 20
Journées du patrimoine
ouverture au public de l'église et son trésor sacré avec l'assistance de Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois et de l'équipe paroissiale.

Dimanche 20
Vide grenier
Allées Jean Jaurès et rue du Dr. Gary
organisé par l'association AMIS

Lundi 21
Spectacle « SAISON DE CIRQUE »
18h30 départ du bus pour Albi
partenariat mairie / SNA

Vendredi 25
Spectacle « MÉMOIRE EN SHORT »
20h30 Espace Caraven Cachin (ou ext.)
partenariat mairie / SNA

OCTOBRE

Samedi 3
Concert
21h - Le Galetas, salle basse du château
Organisé par Places en Fête / Le Galetas

Dimanches 4,11, 18, 25
Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

NOVEMBRE

Samedi 7
Loto du CCAS
20h 30 - salle omnisports
porté par l'Amicale du 3e âge

Samedi 14
Concert
21h - Le Galetas, salle basse du château
Organisé par Places en Fête / Le Galetas

Dimanches 8,15, 22, 29
Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

Samedis 14, 28
Concours de tarot
20h30 - salle Caraven Cachin
Organisé par l'Amicale du 3e âge

ÉTAT-CIVIL

ILS ONT VU LE JOUR

› Nessia AFKIR le 12/01/2020 à Lavaur
› L'Enzzo ROQUE BEQUART le 25/01/2020 à Albi
› Lila FELZINES le 10/04/2020 à Saint-Jean
› Noélia AUDONNET le 16/06/2020 à Albi

ILS NOUS ONT QUITTÉS

› Albert NOYER le 16 février 2020
› François PORTALIER le 22 février 2020
› Paulette AUDEBAUD le 19 février 2020
› Maria ALBAREZ le 4 Mars 2020
› Jeanne GREZES le 12 Mars 2020
› Marthe GABAY le 29 Mars 2020
› Marie-Odile BAUMBLATT le 4 Avril 2020
› Maurice DEGACHIS le 5 Avril 2020
› François MAURÉ le 9 Avril 2020
› Jacqueline TORTELLI le 1er Mai 2020
› Alain TURROQUES le 10 mai 2020
› Kenneth BATESON le 30 Mai 2020
› Marie RINCON le 20 Mai 2020
› Pascal MASCLEF le 13 juin 2020
› Marcel ADDED le 25 Juin 2020
› Raymond ALBENGE le 28 Juin 2020
› Jeannot BRUN le 20 Juin 2020

NOUVEAUX ARRIVANTS

› Mme Sarah MAILLOC et M Vincent LEDOUX
› M et Mme MARTINELLI Jean-Michel et Peggy et leurs enfants
› M et Mme CARLIER Jean-Claude

PERMANENCES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 63 33 50 18 / Fax : 05 63 33 57 73
E-mail : mairie.salvagnac@wanadoo.fr
www.salvagnac.fr

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	14h30 – 17h30
Mardi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Mercredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Jeudi	9h00 – 12h30	14h30 – 17h30
Vendredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Samedi	9h00 – 12h30 Uniquement le 1er samedi du mois Permanence du CCAS le 1er samedi du mois	

Pour l'ouverture du 1er samedi du mois : Présence d'un élu.
Liste nominative consultable sur le site internet.
Pas de permanence le 1er août

LES PERMANENCES DES ADJOINTS

1er samedi du mois : Présence d'un élu.
Liste nominative consultable sur le site internet.

OBJETS TROUVÉS

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettrons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Permanences du Service Urbanisme
Mercredi de 9h30 à 12h30
2 allées Jean Jaurès, Salvagnac

Bureau à Castelnau

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Tél : 05 63 81 48 15 · severine.gaillard@ted.fr
› s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif
› s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

HORAIRES DE LA POSTE

05 63 33 51 61

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	14h00 - 16h30
Mardi	Fermé	14h00 - 16h30
Mercredi	Fermé	14h00 - 16h30
Jeudi	Fermé	14h00 - 16h30
Vendredi	Fermé	14h00 - 16h30
Samedi	Fermé	Fermé

Levée du courrier

› En semaine à 12h00 › Le samedi à 10h30

Une boîte aux lettres est à votre disposition Place de la Mairie, au début des Allées Jean Jaurès.

HORAIRES CRÉDIT AGRICOLE

Horaires : mercredi 09:30 - 12:00
Tél : 05 63 34 08 21
Place de la Mairie, 81630 Salvagnac

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Tél : 05 63 40 59 02
Mercredi.....10h00 - 12h00 et 14h30 - 16h30
Vendredi.....16h30 - 18h30
Samedi et dimanche.....10h00 - 12h00
Vacances scolaires : mercredi et dimanche matin

MARCHÉS

Mercredi matin..... Marché traditionnel, mercière
Friperie le 2e mercredi du mois
Mercredi 17h - 19h..... Marché des producteurs
Vendredi matin..... Boucher, mercière 1 fois par mois

OFFICE DU TOURISME

Fermé

Point documentation touristique au café Au bord du Monde

Présence de la 2CV de l'Office Bastides et Vignobles du Gaillac sur le marché de producteurs locaux le mercredi à 17h

CORRESPONDANTS DE LA DÉPÊCHE

M. Bartes - 06 08 53 23 08

CORRESPONDANT DU TARN LIBRE

Yves Raymond - 06 83 56 08 85 - fynn.raymond@orange.fr

AIDES À DOMICILE

Responsable ASAD Mme Trenti
Salle Caraven Cachin le lundi de 8hà10h, le mercredi de 9hà 11h et de 14h à15h le vendredi de 14hà 16h
Tél : 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67
asad.salvagnac@orange.fr

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.
Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

CABINET MÉDICAL

Sur rendez-vous (secrétariat le matin au 05 63 33 52 50)
lundi : 9h - 12h Dr Sirugue – 15h - 19h Dr Picard
mardi : 9h - 12h Dr Picard – 15h - 19h Dr Sirugue
mercredi : 9h - 12h et 16h30 - 19h Dr Picard
jeudi : 9h - 12h et 16h30 - 19h Dr Sirugue
vendredi : 9h - 12h Dr Picard – 16h30 - 19h Dr Sirugue
samedi : 9h - 12h en alternance
20h - 8h et weekends & jours fériés : médecin de garde au 3966

CABINET DENTAIRE

Tél : 05 63 55 48 18
Docteur Nicolas CORMENIER, Chirurgien-dentiste
3 avenue Caravin Cachin, Salvagnac
Lundi, mardi et vendredi 9h – 12h30 / 14h - 18h30
Jeudi 9h – 12h30 / 14h - 17h30

LE CABINET INFIRMIER

16 Grand Rue - 81630 SALVAGNAC
Tel: 05 63 40 55 33 - infirmieres.salva@wanadoo.fr
Lundi au jeudi: 8h15-13h15 - Vendredi: 8h15-12h15

CENTRE DE SECOURS DE SALVAGNAC

Tél : 05 63 40 57 23

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Martiel Vella et Damien Trézéguet
Avenue Caraven Cachin, 81630 Salvagnac
Tél : 05 63 40 50 21

RESTOS DU CŒUR

Ouverture le samedi de 10h à 12h

LIGNE 721 - ALBI > MONTAUBAN valable jusqu'au 30 août 2020

Albi > Montauban

JOURS		L	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	SAMEDI			DIMANCHE ET FÊTES			
PERIODES SCOLAIRES		x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
INTERSAISON															
PETITES VACANCES		x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
ÉTÉ		x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
Albi	gare routière	-	-	-	-	-	17:00	-	-	-	-	-	-	17:00	-
	gare SNCF	05:45	06:25	07:45	10:40	15:15	17:10	19:20	07:45	15:15	19:20	07:45	15:15	17:10	19:20
Marssac sur Tarn	Centre	05:55	06:35	07:55	10:50	15:25	17:20	19:30	07:55	15:25	19:30	07:55	15:25	17:20	19:30
Gaillac	Gare Routière	06:10	06:50	08:10	11:05	15:40	17:35	19:45	08:10	15:40	19:45	08:10	15:40	17:35	19:45
Salvagnac	Sourigous (embranchem	06:25	07:05	08:25	11:20	15:55	17:50	20:00	08:25	15:55	20:00	08:25	15:55	17:50	20:00
Beauvais sur Tes	D999/D37	06:35	07:15	08:35	11:30	16:05	18:00	20:10	08:35	16:05	20:10	08:35	16:05	18:00	20:10
St Nauphary	Mairie	06:45	07:25	08:45	11:40	16:15	18:10	20:20	08:45	16:15	20:20	08:45	16:15	18:10	20:20
Montauban	La Fobio (1)	-	07:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	07:05	07:55	09:03	11:59	16:35	18:30	20:35	09:03	16:35	20:35	09:03	16:35	18:30	20:35

Montauban > Albi

JOURS		LMMeJV	L	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	V	SAMEDI			DIMANCHE ET FÊTES		
PERIODES SCOLAIRES		x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x
INTERSAISON															
PETITES VACANCES		x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x
ÉTÉ		x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x
Montauban	La Fobio (1)	-	-	-	-	17:35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	06:10	07:30	09:20	13:05	15:05	18:00	21:05	23:05	09:20	13:05	18:00	15:05	18:00	21:05
St Nauphary	Mairie	06:25	07:45	09:35	13:20	15:20	18:15	21:20	23:20	09:35	13:20	18:15	15:20	18:15	21:20
Beauvais sur Tes	D999/D37	06:35	07:55	09:45	13:30	15:30	18:25	21:30	23:30	09:45	13:30	18:25	15:30	18:25	21:30
Salvagnac	Sourigous (embranchem	06:45	08:05	09:55	13:40	15:40	18:35	21:40	23:40	09:55	13:40	18:35	15:40	18:35	21:40
Gaillac	Gare Routière	07:00	08:20	10:10	13:55	15:55	18:50	21:55	23:55	10:10	13:55	18:50	15:55	18:50	21:55
Marssac sur Tarn	Centre	07:15	08:35	10:25	14:10	16:10	19:05	22:10	00:10	10:25	14:10	19:05	16:10	19:05	22:10
Albi	gare SNCF	07:25	08:45	10:35	14:20	16:20	19:15	22:20	00:20	10:35	14:20	19:15	16:20	19:15	22:20
	gare routière	07:35	08:55	-	14:30	-	-		00:30	-	14:30	-	-	-	

(1) Ne dessert pas l'arrêt LA FOBIO le mercredi

PHARMACIE

Christel CAMBON 05 63 33 50 07
Horaires : Lundi à Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h
Samedi : 9h-13h
Pharmacie de Garde : 3237

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général
Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81
Lieu et horaires des permanences.
Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil
Lisle sur Tarn - mardi, jeudi -7 rue Chambre de l'Edit

GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigades de Rabastens
La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel : 05 63 33 68 15.
cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr
La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte
Mercredi de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h
et le dimanche de 9 h à 12 h.
Tel. 05 63 33 68 30.
La brigade de Salvagnac est ouverte
le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

PAROISSE SAINT VINCENT DE PAUL

Père Sébastien Diancoff
05 63 41 83 62 - paroisse.st-sulpice@wanadoo.fr

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

INFO TAXI

SARL TAXIS D'OC - Service de taxi à Salvagnac
Tél : 06 47 25 43 23

SARL Gaillacoise AAAT - Service de taxi-ambulance
Tél : 05 63 33 28 43

SERVICE TAD (TRANSPORT À LA DEMANDE)

Le transport des usagers s'effectue le mercredi vers le marché de Salvagnac, le vendredi vers le marché de Gaillac et le samedi vers le marché de Rabastens, avec prise des usagers à leur domicile, en téléphonant préalablement au 0 805 60 81 00.
Tarifs : 2€ l'aller, 3€ l'aller/retour.
Carnets : 15€ / 10 voyages simples - 25€ / 10 voyages A/R

SIAEP RABASTENS

Tél : 05.63.33.71.68

ENEDIS

Ouverture compteur (demenagement) Tél : 05.67.80.90.93
DEPANNAGE : 09.72.67.50.81

ECOLE SALVAGNAC

Tél : 05.63.33.51.69

MICRO-CRECHE « ENFANT PHARE »

34 Grand'rue –Montagaillard
Tél : 05.63.81.54.81 - enfantphare81@orange.fr

Lotissement du Parc, commune de Salvagnac
La mairie travaille en partenariat avec un entrepreneur prêt à construire votre maison.
Il reste 9 lots disponibles au prix de 65 € le m², de 450 à 700 m².
N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés!

SALVAGNAC

Photo non contractuelle

Lotissement communal de Salvagnac

Terrain de 398m² à 740m²,
Entièrement viabilisé avec le tout à l'égout.
À partir de 25 870 € ttc.
15 mn de Gaillac, 35 mn de Montauban, Toulouse, Albi.

CREA CONCEPT 07 61 41 04 60

LOT 2

Terrain de 400 m²
Villa plain-pied 3ch
85m² habitable
15m² de garage

153 920€*

Inclus, terrain, maison, frais de notaire, Accès, VRD, D.O et garanties CCMI Hors PPPM

LOT 10

Terrain de 514m²
Villa plain-pied, 3ch
90m² habitable
16,8m² de garage

169 204€*

Inclus, terrain, maison, frais de notaire, Accès, VRD, D.O et garanties CCMI Hors PPPM

LOT 4

Terrain de 740m²
Villa demi-niveau, 3ch
95m² habitable +
50m² Garage

192 408€*

Inclus, terrain, maison, frais de notaire, Accès, VRD, D.O et garanties CCMI Hors PPPM